

AMBIO

Gamme stores verticaux

DOSSIER TECHNIQUE



QUALITÉ

INNOVATION

ENVIRONNEMENT

POUR VOUS, CLAIREMENT **DEVANT**



L'EXPERTISE PROFALUX

POUR VOUS, CLAIREMENT DEVANT

Profalux est perçue par ses clients comme une société spécialiste des volets roulants et protections solaires, experte dans son domaine, leur apportant des produits et des conseils à valeur ajoutée.

Nos produits sont conçus et fabriqués dans notre usine située en Haute-Savoie. Notre niveau d'intégration industrielle nous permet de proposer des gammes de produits exclusives qui font la différence sur le terrain.

Avantages concurrentiels, fiabilité, rapidité de pose donnent à nos clients les moyens d'être clairement devant.

Avec plus de 500 000 produits solaires installés, notre expertise dans ce domaine n'est plus à prouver. Avec la nouvelle motorisation NeosOL, nous voulons que nos produits incarnent encore plus la durabilité, la simplicité, la confiance et crédibilisent définitivement l'utilisation du solaire pour les volets roulants, brisesoleil orientables et stores verticaux.



CLAIREMENT DEVANT EN QUALITÉ

La qualité au cœur de nos actions, à chaque étape, à chaque instant pour garantir la satisfaction de nos clients professionnels et des utilisateurs finaux.



CLAIREMENT DEVANT EN INNOVATION

L'innovation constante pour proposer des solutions produits performantes qui font la différence et adaptées aux besoins évolutifs.



CLAIREMENT DEVANT EN ENVIRONNEMENT

L'engagement d'avoir un impact positif sur notre environnement au quotidien, notamment grâce à une production plus verte, des produits recyclables fabriqués à partir de matières recyclées et le développement des solutions produits pour la transition énergétique.

A thick yellow rectangular frame is positioned on the left side of the page, partially overlapping the dark blue background. The frame is open on the right side, with the top and bottom horizontal bars extending to the right edge of the frame's width.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Store Vertical Extérieur Ambio



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
LUMIÈRE ET CHALEUR RÉGULÉES



- Large choix esthétique : 23 coloris de toile Soltis 86 de Serge Ferrari®
- Confort thermique : jusqu'à 93% de la chaleur bloquée à l'extérieur
- Effacement total de la barre de charge dans le caisson
- Emprise minimale sur la fenêtre : section de Caisson 90
- Optimisation du clair de vitrage (plus de lumière)
- Structure autoportée, aucune fixation autre que les coulisses n'est nécessaire
- Perçage oblong des coulisses, idéal pour un alignement parfait de la toile
- Embouts télescopiques de la barre de charge (pas de risque de sortie au vent)
- Possibilité de récupérer 4 mm d'absence de jeu en largeur à la pose
- Option sans caisson pour intégration dans une réservation

CAS DE POSE

Pose **SANS RÉSERVATION**

Construction traditionnelle avec isolation par l'intérieur ou l'extérieur



Sous linteau
(Enroulement extérieur)
Perçage tableau
Perçage de face



Sous linteau
(Enroulement intérieur)
Perçage tableau



En applique
(Enroulement extérieur)
Perçage de face



En façade
(Enroulement extérieur)
Sur équerre

Caractéristiques techniques

Toile Soltis Horizon 86

Serge Ferrari

Coefficient d'ouverture	14%
Poids	380 g/m ²
Épaisseur	0,45 mm
Résistance rupture (chaîne/trame)	230 /160 daN / 5 cm
Résistance déchirure (chaîne/trame)	45 / 20 daN
Classement au feu	M1 / Euroclass : B-s2,d0
g_{tot}^e	0,07 à 0,11 selon coloris

 Coefficient d'isolation store Ambio: $\Delta R = 0,08 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Manœuvres

●	Radio
●	Filaire
✗	Tirage direct
✗	Tringle oscillante

● Réalisable ✗ Non réalisable

Limites

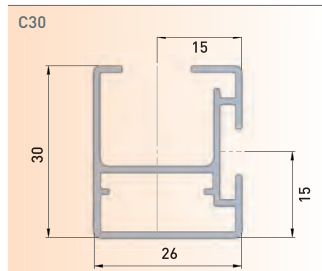
	Électrique sans secours (mm)
LDC* mini	535
HCC* mini	400

LDC* : Largeur Dos de Couliisses
HCC* : Hauteur Caisson Compris

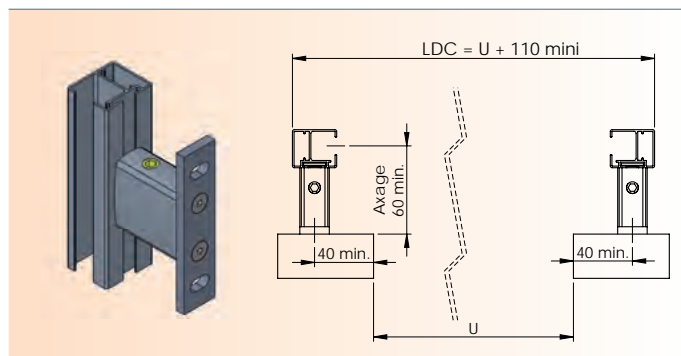
Forme du caisson



Couliisses



Pose sur équerres

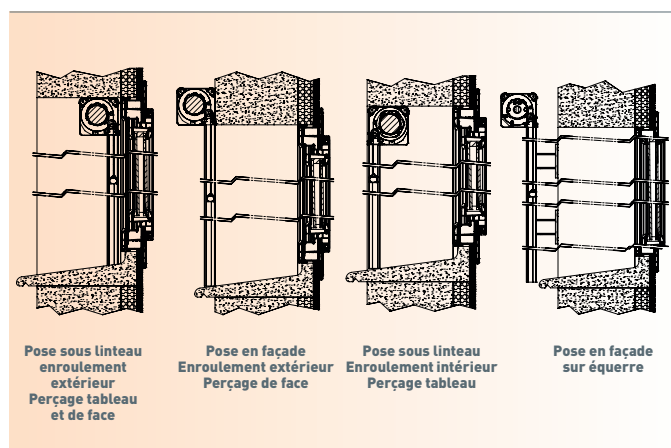


Limites d'utilisation store vertical extérieur Ambio Solaire

H/L (mm) jusqu'à	749	849	949	1049	1149	1249	1349	1449	1549	1649	1749	1849	1949	2049	2149	2249	2349	2449	2749	2849	2949	3049	3149	3249	3349	3449	3549	3649	3749	3849	3949	4000		
799																																		
899																																		
999																																		
1099																																		
1199																																		
1299																																		
1399																																		
1499																																		
1599																																		
1699																																		
1799																																		
1899																																		
1999																																		
2099																																		
2199																																		
2299																																		
2399																																		
2499																																		
2599																																		
2699																																		
2799																																		
2899																																		
2999																																		
3050																																		

Couliisses : C30

Coupes



Nombre d'équerres pour fixation en applique

Hauteur caisson compris	Nombre d'équerres par coulisse
< 1800 mm	2
< 3000 mm	3
< = 3050 mm	4

Résistance au vent

		Largeur dos de coulisse (mm)
		2 000
Hauteur sous coffre (mm)	2 250	Classe 3

> Retrouvez toutes les précisions sur la résistance au vent en tapant DOP STORE sur : www.profalux-pro.com/documentations

Expertise couleur

Flashez le QR CODE et choisissez votre coloris de toile et d'encadrement



Informations

 Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre documentation STORES VERTICAUX POUR CHANTIERS www.profalux-pro.com/documentations

Raccord de toile

⚠ Raccord horizontal de la toile de store si LDC > 1815 et HCC > 1570

 > Retrouvez les plans produits sur www.profalux-pro.com



Descriptif STORE VERTICAL EXTERIEUR

Fourniture et pose du STORE VERTICAL EXTERIEUR

Les produits devront obligatoirement être marqués CE et garantis 2 ans minimum

Store vertical extérieur de type Profalux ou similaire à poser en extérieur avec :

- a) Store toile en matériau composite type textile Soltis Horizon 86 de la société Ferrari® ou autre. 23 coloris au choix de l'architecte.
- b) Enroulement sur un axe et protégé par un caisson autoporté en aluminium.
Laquage caisson RAL ou Futura au choix de l'architecte.
- c) Coulisses en aluminium pour assurer le guidage de la toile.
Laquage RAL ou Futura au choix de l'architecte
- d) Barre de charge lestée qui s'efface complètement en partie haute à l'intérieur du caisson en assurant une fermeture élégante.
Laquage RAL ou Futura au choix de l'architecte.
- e) Manœuvre par moteur électrique et commande par émetteur radio individuel ;
commande générale en option.
- f) Store pilotable via smartphone de l'utilisateur

Transparence
et lumière naturelle

.....
new Colours
Collection
.....

Soltis

Horizon 86

Applications

Stores de façades, stores de véranda et de verrière, stores à projection, pergolas et velums, lambrequins enroulables, voiles d'ombrage



■ **Transparence incomparable**

Soltis Horizon 86 procure un excellent contact visuel vers l'extérieur pour profiter de la vue même lorsque le store est baissé.

Il prouve son efficacité en bloquant jusqu'à 93% de la chaleur en utilisation extérieure.

■ **Apport en lumière naturelle**

Soltis Horizon 86 favorise les apports en lumière naturelle. Il en résulte des bénéfices notables en termes:

- d'économies d'énergie par une moindre utilisation de l'éclairage artificiel
- de bien-être, de santé et de productivité des personnes dans un environnement professionnel ou privé.

■ **Gammes harmonisées**

Tous les coloris du Soltis Horizon 86 sont coordonnés au Soltis Perform 92 pour:

- harmoniser toutes les façades d'un bâtiment
- répondre aux besoins de confort visuel selon l'orientation de chaque façade
- ajuster la protection thermique pour réaliser des économies d'énergie.

BLOQUE JUSQU'À
93%
DE LA CHALEUR

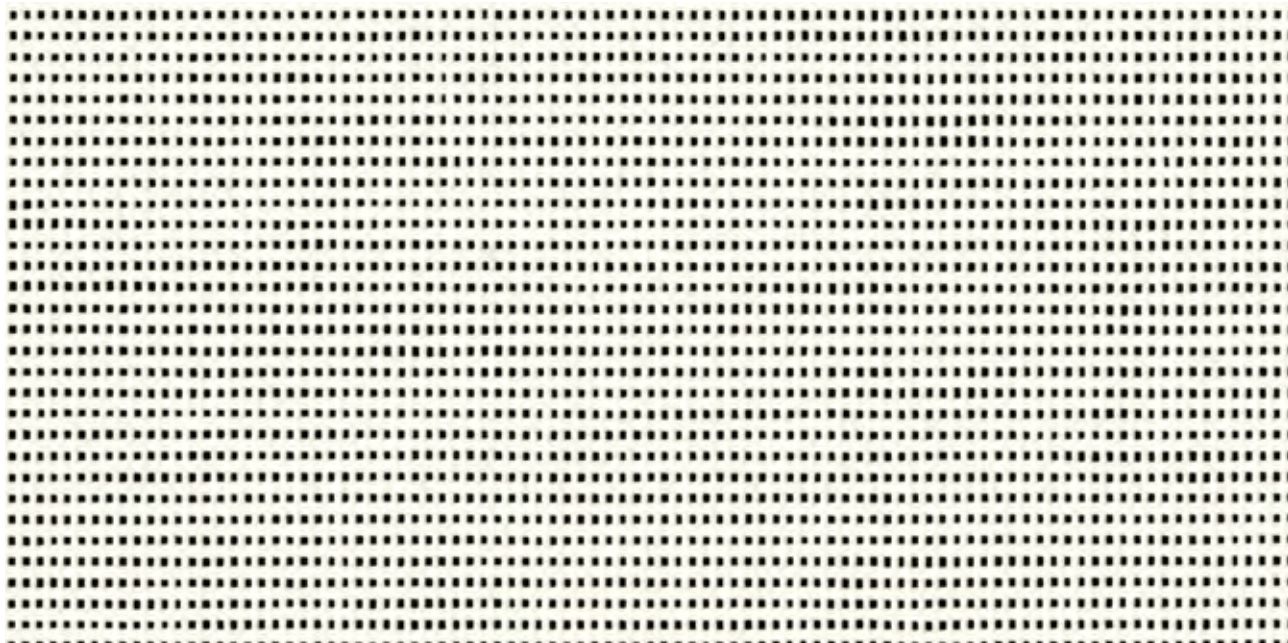
JUSQU'À
28%
DE TRANSMISSION
DE LUMIÈRE NATURELLE

Soltis Horizon en 3 points clefs



Soltis

Horizon 86



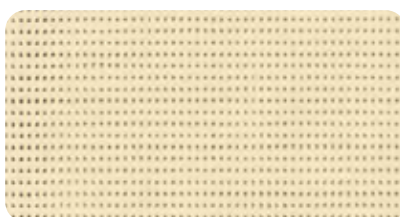
new Blanc neige 177 cm — 267 cm

86-50690



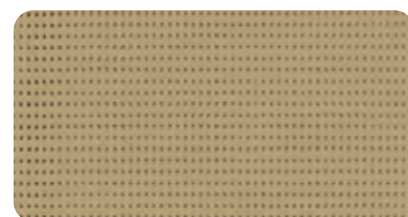
Blanc 177 cm — 267 cm

86-2044



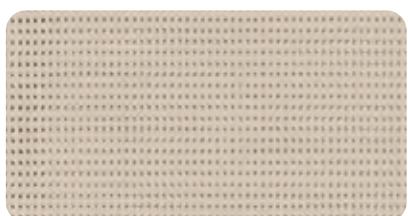
Champagne 177 cm — 267 cm

86-2175



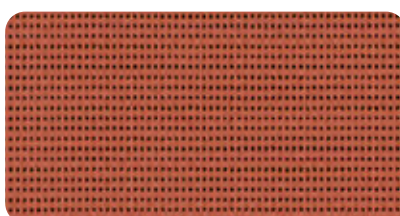
Poivre 177 cm — 267 cm

86-2012



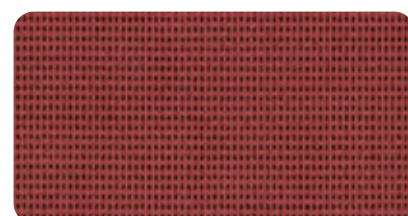
Beige sablé 177 cm — 267 cm

86-2135



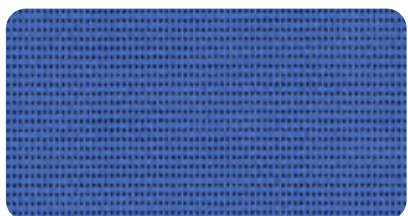
new Brique 177 cm

86-51180



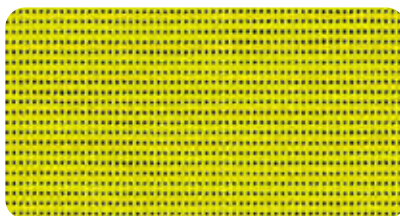
new Rouge profond 177 cm

86-51181



new Bleu franc 177 cm

86-51182



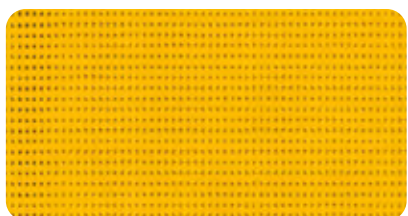
Anis 177 cm

86-2157



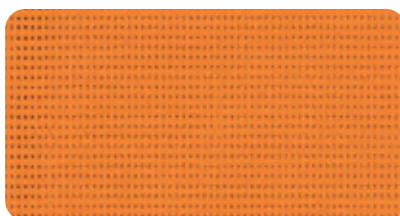
Vert mousse 177 cm

86-2158



Bouton d'or 177 cm

86-2166



Orange 177 cm

86-8204

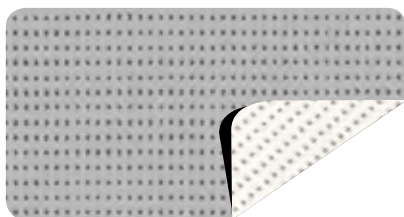


Rouge 177 cm

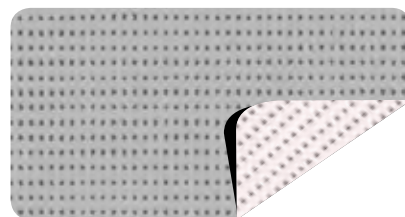
86-8255



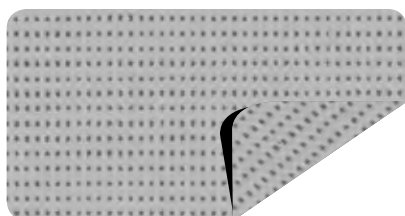
Gris galet 177 cm — 267 cm 86-2171



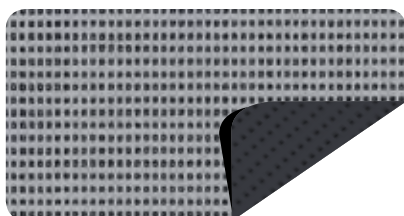
Alu/Blanc 177 cm — 267 cm 86-2051



Alu/Grège 177 cm — 267 cm 86-2046



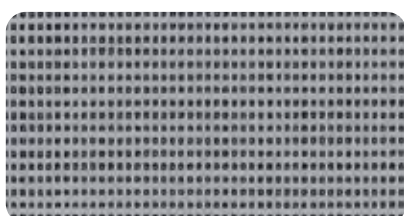
Alu/Alu 177 cm — 267 cm 86-2048



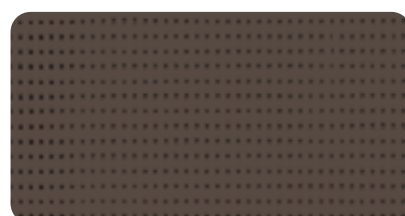
Alu/Anthracite 177 cm 86-2068



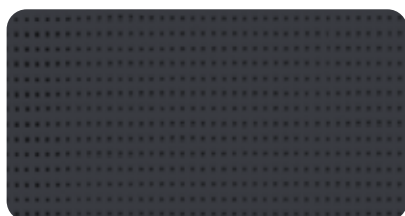
Béton 177 cm — 267 cm 86-2167



Métal martelé 177 cm — 267 cm 86-2045



Bronze 177 cm — 267 cm 86-2043



Anthracite 177 cm — 267 cm 86-2047



new Noir profond 177 cm — 267 cm 86-51176

new Colours Collection

Une gamme de coloris pour s'adapter à tous vos projets

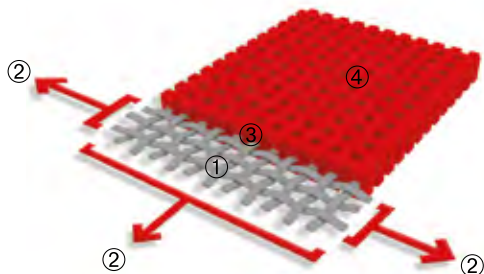
La nouvelle gamme Soltis Horizon 86 présente des coloris imaginés par notre bureau de style pour s'adapter à l'ensemble de l'environnement du bâtiment (menuiseries, profilés, façades). Les coloris possèdent des tons coordonnés avec les teintes les plus couramment utilisées (références RAL et NCS).



Téléchargez notre référentiel de correspondances RAL et NCS

■ Technologie exclusive Précontraint®

Cette technologie unique mondialement brevetée consiste à maintenir le composite en tension bi-axiale durant tout le cycle de fabrication. Elle confère à nos matériaux des performances exceptionnelles qui leur permettent de surpasser les standards du marché en termes de stabilité dimensionnelle, résistance mécanique, épaisseur d'enduction et planéité.



Armature en micro-câbles polyester haute ténacité	①	Résistance supérieure à l'allongement et à la déchirure
Enduction sous tension bi-axiale, exercée en chaîne et en trame	②	Pas de déformation lors de la mise en œuvre et l'utilisation
Enduction supérieure à la crête des fils et traitement de surface antislissure	③	Longévité esthétique et mécanique supérieures
Extrême planéité et faible épaisseur	④	Surface lisse facile à nettoyer, encombrement réduit, enroulement facile

■ Propriétés solaires et lumière (selon EN 14501)

	Laize (cm)	177	267	TS	RS	AS	TV n-h	ISO 52022-3* Vitrage D	
								g_{tot}^e	g_{tot}^i
86-2012		•	•	18	27	55	16	0,08	0,24
86-2043		•	•	15	11	74	15	0,07	0,28
86-2044		•	•	29	59	12	28	0,11	0,15
86-2045		•	•	16	29	55	16	0,08	0,23
86-2046 A		•	•	22	40	38	21	0,10	0,16
86-2046 B		•	•	22	55	23	21	0,09	0,20
86-2047		•	•	17	7	76	17	0,07	0,28
86-2048		•	•	19	39	42	19	0,09	0,20
86-2051 A		•	•	22	40	38	20	0,09	0,13
86-2051 B		•	•	22	60	18	20	0,09	0,20
86-2068 A		•		17	31	52	17	0,08	0,23
86-2068 B		•		17	7	76	17	0,09	0,28
86-2135		•	•	24	39	37	22	0,09	0,21
86-2157		•		25	44	31	21	0,08	0,21
86-2158		•		18	25	57	16	0,08	0,25
86-2166		•		31	45	24	28	0,11	0,21
86-2167		•	•	17	14	69	17	0,07	0,26
86-2171		•	•	22	36	42	20	0,08	0,21
86-2175		•	•	30	57	13	28	0,11	0,16
86-8204		•		29	41	30	21	0,10	0,23
86-8255		•		21	24	55	14	0,07	0,27
new 86-50690		•	•	28	61	11	27	0,11	0,14
new 86-51176		•	•	14	5	81	14	0,07	0,29
new 86-51180		•		17	24	59	15	0,07	0,26
new 86-51181		•		18	14	68	16	0,08	0,28
new 86-51182		•		18	23	59	15	0,07	0,27

A : Face aluminium exposée au soleil

B : Face couleur exposée au soleil

TS : Transmission Solaire en (%)

RS : Réflexion Solaire en (%)

AS : Absorption Solaire en (%)

TS+RS+AS = 100% de l'énergie incidente

TV n-h : Transmission lumière Visible normale - hémisphérique en %

g_{tot}^e : Facteur Solaire extérieur

g_{tot}^i : Facteur Solaire intérieur

*Méthode détaillée ISO 52022-3

Prend en compte les valeurs spectrales de transmission et de réflexion du complexe vitrage + store pour le calcul du facteur solaire g_{tot} .
Vitrage type "D" : double vitrage isolant faiblement émissif en face 2 (4 + 16 + 4 ; remplissage Argon) $g = 0,32 - U = 1,1$.

Soltis

Horizon 86

	■ Propriétés techniques	Normes
Coefficient d'ouverture	14%	
Poids	380 g/m ² • 11.2 oz/sq.yd	EN ISO 2286-2
Épaisseur	0,45 mm • 450 microns	
Laize	177 cm - 267 cm • 69.6 in. - 105.1 in.	
■ Longueur des rouleaux		
Format standard pièce en 177 cm • 69.6 in.	50 ml • 54.6 yd	
Format standard pièce en 267 cm • 105.1 in.	40 ml • 43.7 yd	
■ Propriétés physiques		
Résistance rupture (chaîne/trame)	230/160 daN/5 cm	EN ISO 1421
Résistance déchirure (chaîne/trame)	45/20 daN	DIN 53.363
■ Réaction au feu		
Classement	M1/NFP 92-507 — B1/DIN 4102-1 — BS 7837 — BS 5867 — Schwerbrennbar-Q1-Tr1/ONORM A 3800-1 Classe 1/EN 13373 — M1/UNE 23.727-90 — VKF 5.3/SN 198898 — 1530.3/AS/NZS G1/GOST 30244-94 — Method 1&2/NFPA 701 — CSFMT19 — Class A/ASTM E84	
Euroclasse	B-s2,d0	EN 13501-1
■ Systèmes de management		
Qualité		ISO 9001
Environnement		ISO 14001
Energie		ISO 50001

■ Certifications, labels, garantie

Technologie Précontraint®



bim object®



Garantie 5 ans



■ Outils et services

ACV et FDES disponibles sur demande

Outil d'évaluation d'économies d'énergies réalisables grâce aux protections solaires Soltis : SOLTISSIM. Contacter votre interlocuteur Serge Ferrari.

¹ Le logo «+0» : résume l'engagement du Groupe Serge Ferrari en matière de RSE, pour aligner performance économique et impact positif. Retrouvez nos actions concrètes dans notre rapport RSE.

Les caractéristiques techniques indiquées sont des valeurs moyennes avec une tolérance de +/- 10%.

L'acheteur de nos produits a la responsabilité de leur application ou de leur transformation en ce qui concerne d'éventuels droits des tiers. L'acheteur de nos produits a également la responsabilité de leur mise en oeuvre et installation conformément aux normes, règles de l'art et règles de sécurité du pays de destination. En ce qui concerne la garantie contractuelle, se référer à notre texte de garantie. Les valeurs mentionnées dans ce document sont des résultats d'essais conformes aux usages en matière d'études, elles sont données à titre indicatif afin de permettre à notre clientèle le meilleur emploi de nos produits. Nos produits sont sujets à des évolutions en fonction des progrès techniques et nous nous réservons le droit d'en modifier les caractéristiques à tout moment. Il est de la responsabilité de l'acheteur de nos produits de vérifier la validité des données ci-dessus.

A thick yellow rectangular frame is centered on the page. The top and bottom horizontal lines of the frame are positioned in the white and dark blue background areas, respectively. The vertical lines of the frame are positioned in the dark blue background area. The text is centered within the frame.

CERTIFICATIONS & ATTESTATIONS

Déclaration de Performances Stores Verticaux

Numéro : DDP-STV-230401

Je soussigné, Alexandre Martinez, Directeur Général Délégué de la société Profalux, déclare que les stores verticaux :

- Stylbio Zip
- Ambio ZIP
- Ambio

pour usage extérieur dans les bâtiments et autres ouvrages de construction, sont conformes à l'annexe ZA de la norme NF EN 13561- Août 2015 - Stores extérieurs - Exigences de performance y compris la sécurité. Le système d'attestation de conformité est le système 4.

❖ Stylbio Zip

- **Résistance thermique (m².K/W) Delta R = 0.11**
- **Classes de résistance au vent :**

Toile Ferrari Veozip - Soltis 86 – Soltis 92 – B92		Largeur dos de coulisses (mm)		
Surface maxi 18 m ²		3000	5000	6000
Hauteur sous coffre (mm)	3000	Classe 5	Classe 4	Classe 3
	4800	Classe 3	Classe 3	

❖ Ambio Zip

- **Résistance thermique (m².K/W) Delta R = 0.11**
- **Classes de résistance au vent :**

Toile Ferrari Veozip - Soltis 86 – Soltis 92 – B92		Largeur dos de coulisses (mm)
Surface maxi 8.25 m ²		3000
Hauteur sous coffre (mm)	2750	Classe 5

www.profalux.com

BOITE POSTALE N°93 – THYEZ – 74311 CLUSES CEDEX – Tél. 04.50.98.42.27 – Fax 04.50.98.64.50

Profalux Industrie
 S.A.S. au Capital de 2 302 816 Euros – 410 141 170 R.C.S. Annecy – APE 2512Z – C.E.E FR 56 410 141 170
 377, rue des Cyprès – 74300 THYEZ

❖ **Ambio**

- **Résistance thermique (m².K/W) Delta R = 0.08**
- **Classes de résistance au vent :**

Toile Ferrari Soltis 86 – Soltis 92 – B92 Surface maxi 9m ²		Largeur dos de coulisses (mm)			
		1000	2000	3000	4000
Hauteur sous coffre (mm)	2250	Classe 3	Classe 3	Classe 2	Classe 1
	3000	Classe 3	Classe 3 jusqu'à 4.7m ²	Classe 2 Jusqu'à 7m ²	Classe 0
	3500	Classe 3	Classe 2 Au-delà	Classe 1 Au delà	
				Classe 1	Classe 0

❖ **Préconisations d'utilisation des stores verticaux extérieurs :**

En cas de vent, le store doit être replié au-delà des vitesses de vent suivantes :

Distance toile / façade	Classe 3	Classe 2	Classe 1	Classe 0
0 à 100 mm	49 km/h	38 km/h	28 km/h	28 km/h
101 à 300 mm	39 km/h	28 km/h	18 km/h	18 km/h
301 à 500 mm	29 km/h	18 km/h	8 km/h	8 km/h
501 mm et +	Cas de pose interdit			

❖ **Transmission de l'énergie solaire totale G_{tot} par toile**

- **Soltis Veozip**

		TS	RS	AS	TV n-h	g _{tot} ^e ISO 52022-3** Vitrage D
Blanc givre 51184		9	59	32	8	0,04
Edelweiss 51185		9	50	41	8	0,04
Cumulus 51186		6	37	57	6	0,04
Naturel 51187		7	37	56	7	0,04
Macadamia 51188		5	29	66	4	0,03
Mistral 51189		5	28	67	5	0,03
Toundra 51190		6	27	67	5	0,04
Terre de lune 51191		7	18	75	6	0,04
Otarie 51192		8	13	79	7	0,05
Oursin 51193		6	17	77	6	0,04
Ombre 51194		5	7	88	5	0,04
Volcan 51195		5	7	88	5	0,04
Santal 51196		6	10	84	6	0,04
Poivre gris 51197		5	8	87	5	0,04
Noir graphite 51198		5	5	90	5	0,04

www.profalux.com

BOITE POSTALE N°93 – THYEZ – 74311 CLUSES CEDEX – Tél. 04.50.98.42.27 – Fax 04.50.98.64.50

Profalux Industrie
 S.A.S. au Capital de 2 302 816 Euros – 410 141 170 R.C.S. Annecy – APE 2512Z – C.E.E FR 56 410 141 170
 377, rue des Cyprès – 74300 THYEZ

▪ Soltis Horizon 86

	Laize (cm)	177	267	TS	RS	AS	TV n-h	ISO 52022-3* Vitrage D	
								g _{tot} ^e	g _{tot} ⁱ
								86-2012	
86-2043		•	•	15	11	74	15	0,07	0,28
86-2044		•	•	29	59	12	28	0,11	0,15
86-2045		•	•	16	29	55	16	0,08	0,23
86-2046 A		•	•	22	40	38	21	0,10	0,16
86-2046 B		•	•	22	55	23	21	0,09	0,20
86-2047		•	•	17	7	76	17	0,07	0,28
86-2048		•	•	19	39	42	19	0,09	0,20
86-2051 A		•	•	22	40	38	20	0,09	0,13
86-2051 B		•	•	22	60	18	20	0,09	0,20
86-2068 A		•	•	17	31	52	17	0,08	0,23
86-2068 B		•	•	17	7	76	17	0,09	0,28
86-2135		•	•	24	39	37	22	0,09	0,21
86-2157		•	•	25	44	31	21	0,08	0,21
86-2158		•	•	18	25	57	16	0,08	0,25
86-2166		•	•	31	45	24	28	0,11	0,21
86-2167		•	•	17	14	69	17	0,07	0,26
86-2171		•	•	22	36	42	20	0,08	0,21
86-2175		•	•	30	57	13	28	0,11	0,16
86-8204		•	•	29	41	30	21	0,10	0,23
86-8255		•	•	21	24	55	14	0,07	0,27
new 86-50690		•	•	28	61	11	27	0,11	0,14
new 86-51176		•	•	14	5	81	14	0,07	0,29
new 86-51180		•	•	17	24	59	15	0,07	0,26
new 86-51181		•	•	18	14	68	16	0,08	0,28
new 86-51182		•	•	18	23	59	15	0,07	0,27

▪ Soltis Perform 92

	Laize (cm)	177	267	TS	RS	AS	TV n-h	ISO 52022-3* Vitrage D	
								g _{tot} ^e	g _{tot} ⁱ
								92-2012	
92-2043		•	•	4	13	83	4	0,04	0,28
92-2044		•	•	19	68	13	17	0,07	0,11
92-2045		•	•	4	35	61	4	0,03	0,22
92-2046 A		•	•	12	46	42	10	0,05	0,18
92-2046 B		•	•	12	63	25	10	0,05	0,14
92-2047		•	•	5	8	87	5	0,04	0,28
92-2048		•	•	8	46	46	8	0,04	0,18
92-2051 A		•	•	12	49	39	11	0,06	0,17
92-2051 B		•	•	12	70	18	11	0,05	0,10
92-2068 A		•	•	4	34	62	4	0,03	0,22
92-2068 B		•	•	4	8	88	4	0,04	0,28
92-2074 A		•	•	4	37	59	4	0,03	0,21
92-2074 B		•	•	4	25	71	4	0,03	0,24
92-2135		•	•	11	46	43	8	0,04	0,19
92-2149		•	•	5	16	79	4	0,04	0,27
92-2157		•	•	15	51	34	10	0,05	0,20
92-2158		•	•	7	28	65	5	0,03	0,24
92-2160		•	•	11	36	53	5	0,04	0,24
92-2166		•	•	21	54	25	17	0,07	0,19
92-2167		•	•	6	19	75	5	0,04	0,26



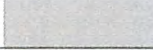

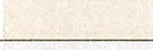


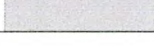
	Laize (cm)	177	267	TS	RS	AS	TV n-h	ISO 52022-3* Vitrage D	
								g _{tot} ^e	g _{tot} ⁱ
								92-2171	
92-2175		•	•	19	65	16	17	0,07	0,14
new 92-8056		•	•	2	10	88	2	0,03	0,28
92-8204		•	•	21	45	34	11	0,06	0,23
92-8255		•	•	12	28	60	4	0,05	0,27
92-50265		•	•	9	49	42	6	0,04	0,18
92-50266		•	•	4	19	77	4	0,03	0,26
92-50272		•	•	12	55	33	9	0,05	0,16
92-50273		•	•	8	42	50	5	0,04	0,21
92-50274		•	•	8	35	57	4	0,04	0,24
new 92-50303		•	•	15	63	22	10	0,05	0,15
new 92-50843		•	•	13	62	25	10	0,05	0,14
new 92-50850		•	•	5	31	64	3	0,03	0,23
new 92-50690		•	•	17	73	10	15	0,06	0,10
new 92-51176		•	•	3	5	92	3	0,03	0,29
new 92-51177		•	•	3	18	79	3	0,03	0,26
new 92-51178		•	•	5	20	75	4	0,03	0,26
new 92-51179		•	•	6	29	65	4	0,03	0,24
new 92-51180		•	•	6	27	67	3	0,03	0,26
new 92-51181		•	•	4	17	79	3	0,03	0,28
new 92-51182		•	•	8	26	66	4	0,03	0,27

www.profalux.com

BOITE POSTALE N°93 – THYEZ – 74311 CLUSES CEDEX – Tél. 04.50.98.42.27 – Fax 04.50.98.64.50

Profalux Industrie
S.A.S. au Capital de 2 302 816 Euros – 410 141 170 R.C.S. Annecy – APE 2512Z – C.E.E FR 56 410 141 170
377, rue des Cyprés – 74300 THYEZ

■ Soltis Opaque B92

Soltis Opaque B92				ISO 52022-3* Vitrage D	
				RS	AS
B92-1043		13	87	0,02	0,28
B92-1044		70	30	0,01	0,27
B92-1045		38	62	0,02	0,19
B92-1046		49	51	0,02	0,17
B92-2135		47	53	0,02	0,18
B92-2171		45	55	0,02	0,18
new B92-51176		6	94	0,02	0,28
B92-VERSO		29	71	0,03	0,22

Le 5 Avril 2023,
 Alexandre MARTINEZ, Directeur Général Délégué



www.profalux.com

BOITE POSTALE N°93 – THYEZ – 74311 CLUSES CEDEX – Tél. 04.50.98.42.27 – Fax 04.50.98.64.50

Profalux Industrie
 S.A.S. au Capital de 2 302 816 Euros – 410 141 170 R.C.S. Annecy – APE 2512Z – C.E.E FR 56 410 141 170
 377, rue des Cyprès – 74300 THYEZ

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



STORE À ENROULEMENT EXTÉRIEUR EN TOILE MOTORISÉ
GROUPEMENT ACTIBAIE, Fédération Française du Bâtiment



INTRODUCTION

GÉNÉRALITÉS

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du déclarant. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Producteur, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter le déclarant.

Le présent document constitue une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

TERMINOLOGIE DEP ET FDES

La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire). La FDES est donc bien une DEP complétée par des informations sanitaires.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE DOCUMENT

ACV	Analyse de Cycle de Vie
DEP	Déclaration Environnementale Produit
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
ICV	Inventaire de Cycle de Vie
EICV	Évaluation des Impacts du Cycle de Vie
RCP	Règle de Catégorie de Produits

UNITÉS UTILISÉES DANS LE DOCUMENT

MJ	Mégajoule (unité d'énergie)
kWh	Kilowattheure (unité d'énergie)
kg	Kilogramme (unité de masse)
g	Gramme (unité de masse)
m	Mètre (unité de longueur)
mm	Millimètre (unité de longueur)
m ²	Mètre carré (unité de surface)
m ³	Mètre cube (unité de volume)

FORMAT D'AFFICHAGE DES RÉSULTATS

Les résultats de l'EICV sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65E+02 se lit 1,65x10².

PRÉCAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les fiches de déclarations environnementales et sanitaires de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la NF EN 15804+A1, ne sont pas établies sur les mêmes bases scientifiques harmonisées, ne concernent pas les mêmes unités fonctionnelles, ne sont pas basées sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et ne prennent pas en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations).

Crédit photo page de couverture : © BANDALUX

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclarant	Groupement Actibaie Fédération Française du Bâtiment 10 rue du Débarcadère 75017 Paris- France
Réalisation	Esteana 26 rue Mège 83220 Le Pradet - France
Type d'ACV Type de FDES	« Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie, avec module D) Collective
Produits couverts	<p>Les produits couverts par la présente FDES sont les stores à enroulement extérieurs en toile motorisés remplissant l'ensemble des conditions présentées dans la section « Cadre de validité de la FDES » (à la fin de la FDES). Dans la présente FDES, ces produits sont parfois appelés « fermetures ».</p> <p>En particulier, les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les membres du Groupement Actibaie. La liste complète des membres du Groupement Actibaie peut être consultée sur le site www.groupement-actibaie.org rubrique « Trouver un pro ».</p> <p>Afin de confirmer que leurs produits remplissent l'ensemble des conditions présentées dans le cadre de validité, les fabricants doivent produire une « attestation de conformité au cadre de validité », au sein de laquelle sont listés les produits concernés. Un modèle d'attestation est présenté en section « Cadre de validité de la FDES » de la présente FDES.</p>
Impacts déclarés	Les produits couverts par la présente FDES sont représentés par un « produit de référence », déterminé à l'issue d'une étude d'ACV complète. Les résultats de l'EICV présentés dans cette FDES se rapportent au produit de référence. La section « Cadre de validité de la FDES » présente succinctement la méthode utilisée pour déterminer ce produit de référence et ses principales caractéristiques.
Date de 1^{ère} publication	Mai 2020
Date dernière mise à jour	Mai 2020
Date de validité	Mai 2025

PROGRAMME DE VÉRIFICATION

Nom et version	« Programme INIES » du 14 juin 2018
N° d'enregistrement	3-191:2020
Date de vérification	Mai 2020
Opérateur du programme	Agence Française de Normalisation (AFNOR) 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France



Démonstration de la vérification

La norme NF EN 15804+A1 sert de RCP
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
Vérification par tierce partie : Nicolas Béalu EVEA, 11 rue Voltaire, 44000 Nantes Tél : 02 28 07 87 00 / E-mail : n.bealu@evea-conseil.com

2. DESCRIPTION DE L'UNITÉ FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT TYPE

Unité fonctionnelle	Occulter 1 m ² de surface d'ouverture d'un bâtiment par un store à enroulement extérieur en toile motorisé, sur une durée de vie référence de 20 ans.
Caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle	Les stores à enroulement permettent de limiter l'apport thermique durant les saisons chaudes et ensoleillées en diminuant le facteur solaire de la paroi vitrée, tout en contrôlant l'apport de lumière. Les stores résistent au vent (la classe varie selon les dimensions du store). Pour les produits déclarant des performances : le facteur solaire varie entre 0,08 et 0,16 selon le type et la couleur de la toile ; la résistance thermique additionnelle du store est de 0,08 m ² .K/W ; le facteur de transmission lumineuse varie entre 0,05 à 0,19 selon le coloris ; la classe de résistance au vent est en général V*3 et le store peut résister à des vents allant jusqu'à 49 km/h. Les performances d'endurance mécanique peuvent aussi être évaluées.
Unité	mètre carré (m ²)
Description du produit type	<p>Le produit objet de la FDES est un store à enroulement extérieur en toile motorisé.</p> <p>Le store enrouleur est composé d'une toile tissée qui peut être soit en Polyester/PVC, soit en Verre/PVC. Le store peut être équipé d'un coffre en aluminium permettant de cacher le système d'enroulement du store. Le tube d'enroulement en aluminium permet à la toile de s'enrouler ou de se dérouler lors de la montée ou descente. Cette ouverture/fermeture du store est réalisée par un moteur dont la puissance et la masse évoluent en fonction des dimensions du store. Un guidage latéral est prévu par câbles ou par coulisses. Ce guidage permet de maintenir le store enrouleur dans un lieu sensible au courant d'air et offre une meilleure occultation. La finition basse est assurée par une barre de charge masquée dans un fourreau offrant un lest pour une meilleure tenue de la toile et une fluidité d'usage.</p> <p>Les principales caractéristiques variables sont les suivantes : présence d'un coffre, type de guidage, matériau de la toile, et matériau du tube d'enroulement (aluminium ou acier), masse et puissance de la motorisation.</p> <p>Les stores sont fabriqués sur un site de fabrication situé en France, et à destination de chantiers situés en France. Sur chantier, du mastic est utilisé par l'installateur.</p>
Description de l'usage	Les stores à enroulement extérieurs en toile manuels sont destinés à l'extérieur des baies de tous types de bâtiments : bâtiments d'habitation, bureaux, commerces, bâtiments scolaires, bâtiments industriels et agricoles, autres établissements recevant du public, etc.
Preuves d'aptitude à l'usage	Norme produit: NF EN 13561 Norme de mise en œuvre: NF DTU 34.4
Principaux constituants	Structure : supports, coffre, paliers... Tablier : toile, barre de charge... Eventuels éléments de guidage : coulisses, câbles... Actionneur : tube, motorisation...
Déclaration de contenu	Le produit type ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

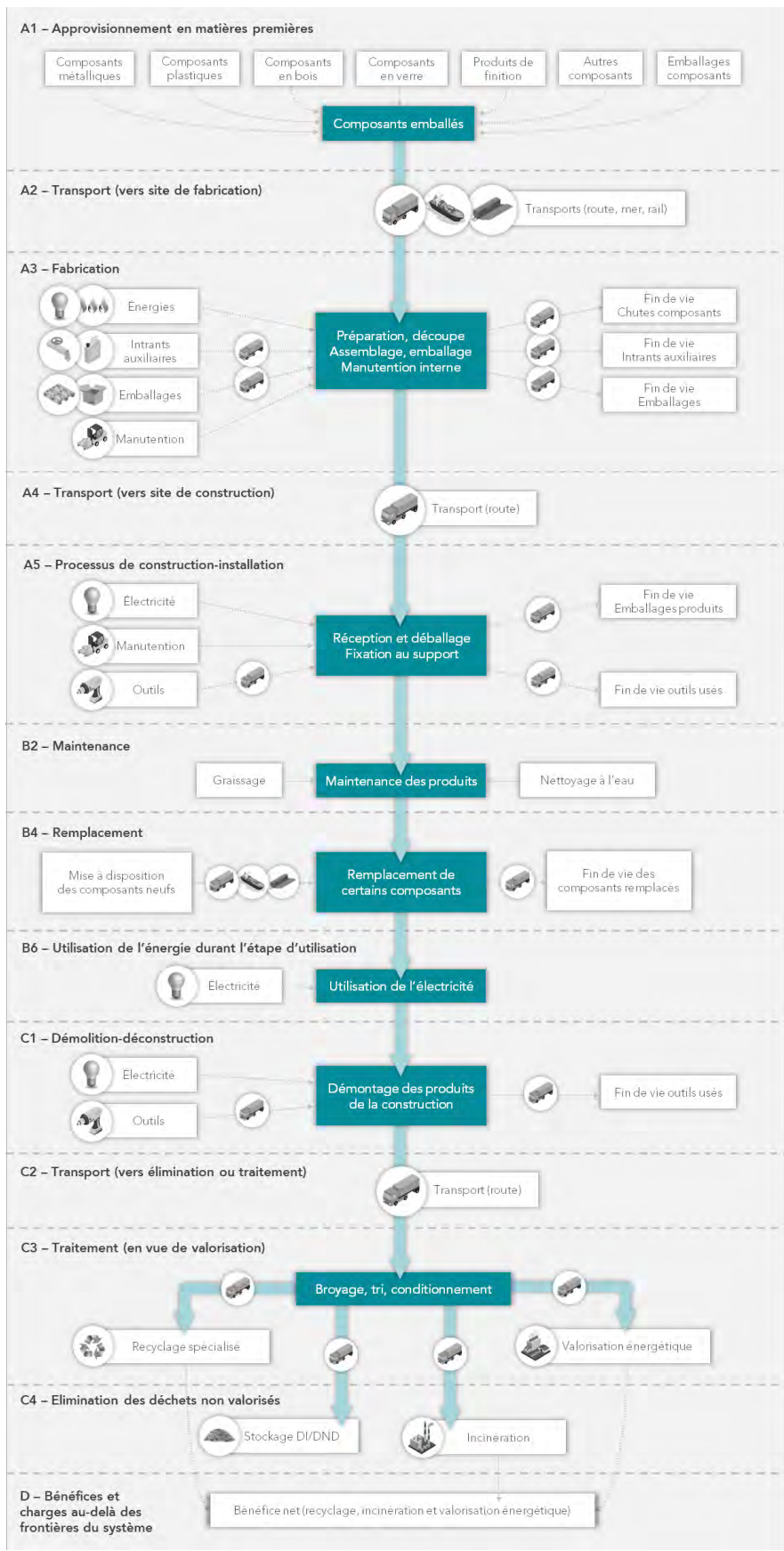
DÉTAIL DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS POUR LE PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Principaux constituants (en kg)	Par produit (L x H = 0,5 m x 0,7 m)	Par unité fonctionnelle (m ²)
Structure (produit déclaré)	1,62	4,63
Tablier (produit déclaré)	0,15	0,43
Elements de guidages (produit déclaré)	1,00	2,86
Actionneur (produit déclaré)	1,2	3,43
Palette bois (emballages)	0,16	0,46
Carton (emballages)	0,32	0,91

PRÉCISIONS CONCERNANT LA DURÉE DE VIE DE RÉFÉRENCE (DVR)

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	20 ans
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	Les produits en sortie d'atelier sont finis et prêts à être posés.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect de la norme produit et normes associées, et des éventuelles recommandations du fabricant.
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect de la norme de mise en oeuvre, et des éventuelles recommandations du fabricant.
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour être installés à l'extérieur du bâtiment. Ils sont donc conçus pour résister aux conditions extérieures pendant toute leur durée de vie.
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Les produits couverts par la présente FDES ne sont pas conçus pour être installés à l'intérieur du bâtiment.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour une utilisation normale dans tous types de bâtiments, à savoir une ouverture/fermeture aussi souvent que nécessaire.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Les produits couverts par la présente FDES sont prévus pour une durée de vie de référence de 20 ans avec un remplacement de toile et de moteur. Ils sont entretenus par un nettoyage à l'eau savonneuse ou produit non abrasif une fois par an à discrétion des occupants du bâtiment.

3. ÉTAPES, SCÉNARIOS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



A1 – APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

- Extraction des matières premières, traitement des matières secondaires et transformations successives jusqu'à la production et l'emballage des constituants approvisionnés par les fabricants de fermetures. Les processus sont inclus jusqu'à la porte de sortie du site de production du fournisseur.

A2 – TRANSPORT VERS SITE DE FABRICATION

- Transport des constituants entre leur site de production et le site de fabrication des fermetures, y compris les éventuels intermédiaires, et quel que soit le mode de transport (route, mer, rail).

A3 – FABRICATION

- Extraction des matières premières, production, mise à disposition et utilisation d'énergie du site de fabrication (électricité et gaz naturel).
- Production et transport vers l'atelier des intrants auxiliaires (eau, lubrifiant). Les transports sont inclus du fournisseur jusqu'au site de fabrication, y compris les éventuels intermédiaires.
- Production et transport vers le site de fabrication des futurs emballages des fermetures (palettes bois, carton, film plastique, polystyrène, feuilard plastique, panneau de particules, tôle acier). Les transports sont inclus du fournisseur jusqu'au site de fabrication des fermetures, y compris les éventuels intermédiaires.
- Transports internes et manutention sur site de fabrication, incluant la production du carburant (gasoil ou GPL), son approvisionnement et les émissions liées à son utilisation (émissions dans l'air lors de la combustion).
- Fin de vie des chutes recyclables des constituants (acier et autres métaux assimilés, aluminium, PVC, bois, vitrages). Sont inclus tous les processus liés au transport des chutes et à leur traitement jusqu'à l'état permettant à leur recyclage. Un flux de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré.
- Fin de vie des chutes non valorisables des constituants (autres plastiques, à incinérer). Sont inclus tous les processus liés au transport des chutes, à leur traitement et à leur élimination.
- Fin de vie des intrants auxiliaires (eaux usées et lubrifiant usagés), y compris leur transport, leur traitement et/ou leur élimination.
- Fin de vie des emballages valorisables de constituants (palette bois, carton, film plastique, fût plastique, feuilard plastique). Sont inclus tous les processus liés au transport des déchets d'emballages et à leur traitement jusqu'à l'état permettant à leur réutilisation ou recyclage. Un flux de « matériaux destinés à la réutilisation » ou de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré selon les cas.
- Fin de vie des emballages non valorisables de constituants (polystyrène, tubes de colle). Sont inclus tous les processus liés au transport des déchets d'emballages, à leur traitement et à leur élimination.
- Préparation, découpe des constituants, assemblage des composants, assemblage et emballage des fermetures. Pas d'impacts associés autres que ceux déjà comptabilisés par ailleurs (mise à disposition matériaux, emballages et énergie, et traitement des déchets).

A4 – TRANSPORT VERS LE SITE DE CONSTRUCTION

- Transport des fermetures emballées, de leur site de fabrication au site de construction en passant d'éventuels intermédiaires (magasin, atelier d'une entreprise de mise en œuvre...).

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Transport fabricant > intermédiaire	Type de véhicule : 16-32 tonnes EURO 5 Consommation de carburant : 0,249 L/km Chargement (inclus trajet à vide) : 5,76 t Distance parcourue : 0 à 1000 km (national)	Type de véhicule : poids-lourd 24 tonnes Consommation de carburant : 0,249 L/km Chargement (inclus trajet à vide) : 5,76 t Distance parcourue : 530 km
Transport intermédiaire > chantier	Type de véhicule : 3,5-16 tonnes moyen Consommation de carburant : 0,142 L/km Chargement (inclus trajet à vide) : 2,27 t Distance parcourue : 0 à 50 km (local)	Type de véhicule : 3,5-16 tonnes moyen Consommation de carburant : 0,142 L/km Chargement (inclus trajet à vide) : 2,27 t Distance parcourue : 25 km

A5 – PROCESSUS DE CONSTRUCTION-INSTALLATION

- Extraction des matières premières, production, mise à disposition et utilisation d'électricité pour la mise en place des produits (perçage, vissage...).
- Manutention des fermetures sur chantier, incluant la production du carburant (gasoil), son approvisionnement et les émissions liées à son utilisation (émissions dans l'air lors de la combustion).
- Extraction des matières premières, production, mise à disposition des outils pour la mise en place des produits (perceuse, visseuse...).
- Fin de vie des emballages recyclables des fermetures (palettes bois, carton, panneau de particules, tôle acier) : transport et traitement jusqu'à l'état permettant leur recyclage. Un flux de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré.
- Fin de vie des emballages non valorisables des fermetures (film plastique, polystyrène, feillard plastique) : transport, traitement et élimination.
- Fin de vie des outils usés pour la mise en place des produits (perceuse, visseuse...).
- Mise à disposition sur chantier des composants ou accessoires de pose (mastic silicone).

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Déchets de Palette bois	100% recyclage	0,454 kg par UF
Déchets de Carton	100% recyclage	0,908 kg par UF
Déchets de Film plastique	100% incinération	0 kg par UF
Déchets de Polystyrène	100% incinération	0 kg par UF
Déchets de Feuillard plastique	100% incinération	0 kg par UF
Déchets de Panneau de particules	100% recyclage	0 kg par UF
Déchets de Tôle acier	100% recyclage	0 kg par UF
Consommation de carburant	Manutention manuelle	0 L par UF
Consommation d'électricité	11,1 Wh de perçage par store 10,4 Wh de vissage par store	77,4 Wh par UF
Consommation de mastic silicone	25 grammes de mastic par mètre linéaire. Un joint mastic est appliqué sur tout le contour du coffre	0,036 kg par UF
Consommation d'outils	Un outil de 2 kg pour 5 000 produits	1,1 g par UF

B2 – MAINTENANCE

- Fabrication de graisse pour l'entretien périodique
- Mise à disposition d'eau du réseau pour le nettoyage et traitement des eaux usées après nettoyage

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Consommation de graisse	Pas de graissage	0 kg par UF
Consommation nette d'eau douce	1 Litre par m ² et par nettoyage, tous les ans	57,1 Litres par UF

B4 – REMPLACEMENT

- Mise à disposition des composants neufs pour le remplacement. Pour chaque composant, les processus incluent l'extraction et la transformation des matières premières, l'emballage, et les transports jusqu'au chantier quel que soit le mode de transport (mer, rail, route) ...
- Fin de vie des composants remplacés pendant la DVR des fermetures. Pour les composants recyclables (acier et autres métaux assimilés, aluminium, PVC, bois, vitrages, batteries, électronique), sont inclus tous les processus liés au transport des chutes et à leur traitement jusqu'à l'état permettant à leur recyclage, et un flux de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré. Pour les composants non valorisables (autres plastiques, à incinérer), sont inclus tous les processus liés au transport des chutes, à leur traitement et à leur élimination.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Toile	Remplacement de 50% des toiles sur la DVR	0,108 kg par UF sur toute la DVR
Motorisation	Remplacée tous les 15 ans	3,429 kg par UF sur toute la DVR

B6 – UTILISATION DE L'ÉNERGIE DURANT L'ÉTAPE D'UTILISATION

- Extraction des matières premières, production et mise à disposition d'électricité pour les motorisations

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Consommation d'électricité	Puissance en fonctionnement : 72 W Puissance en veille : 1 W Fréquence d'utilisation : 14 000 cycles sur 15 ans Durée du cycle d'utilisation : 60 secondes	Consommation sur la DVR : 564 kWh par UF

C1 – DÉCONSTRUCTION

- Démontage des fermetures de la construction. Pris en compte sous la forme d'une consommation électrique de machines électroportatives pour le dévissage.
- Extraction des matières premières, production, mise à disposition des outils usés pour le démontage des produits (perceuse, visseuse...).
- Fin de vie des outils usés pour le démontage des produits (perceuse, visseuse...).

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Consommation d'électricité	10,4 Wh par produit	29,7 Wh par UF
Consommation d'outils	Un outil de 2 kg pour 5 000 produits	1,1 g par UF

C2 – TRANSPORT (VERS CENTRE DE TRI)

- Transport des fermetures démontées jusqu'au centre de tri de déchets du bâtiment

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Transport vers centre de tri	Type de véhicule : 16-32 tonnes EURO 5 Consommation de carburant : 0,249 L/km Chargement (inclus trajet à vide) : 5,76 t Distance parcourue : 30 km	Type de véhicule : poids-lourd 24 tonnes Consommation de carburant : 0,249 L/km Chargement (inclus trajet à vide) : 5,76 t Distance parcourue : 30 km

C3 – TRAITEMENT (EN VUE DE LA VALORISATION ET DE L'ÉLIMINATION)

- Broyage, tri et conditionnement de la totalité de la fermeture en centre de tri de déchets du bâtiment. Pris en compte sous la forme d'une consommation d'électricité pour le broyage et le tri, et d'une consommation de gasoil pour la manutention.
- Opérations de traitement des parts valorisables des différents déchets (acier, aluminium, PVC, bois, vitrage, batteries, électronique), jusqu'à sortie du statut de déchet. Il s'agit des opérations de broyage, tri, nettoyage, etc... et de manutentions effectuées par les centres de traitement spécialisés (centres de recyclage spécialisés ou centres de valorisation énergétique). Le transport vers ces centres est également inclus.
- Opérations de traitement des parts non valorisables des différents déchets (acier, aluminium, PVC, autres plastiques, bois, vitrage, à incinérer). Il s'agit uniquement du transport vers les centres d'élimination de ces déchets.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Broyage, tri et manutention de la totalité de la fermeture	Électricité broyage et tri : 0,030 kWh/kg Gasoil manutention : 0,0437 MJ/kg Déchets collectés : -Acier : 0,457 kg par produit -Aluminium : 1,942 kg par produit -Autres métaux : 1,2 kg par produit -PVC : 0 kg par produit -Autre plastiques : 0,374 kg par produit -Bois : 0 kg par produit -Vitrage : 0 kg par produit -À incinérer : 0 kg par produit -Batteries : 0 kg par produit -Électronique : 0 kg par produit	Electricité broyage et tri : 0,34 kWh par UF Gasoil manutention : 0,496 MJ/UF Déchets collectés : -Acier : 1,305 kg par UF -Aluminium : 5,547 kg par UF -Autres métaux : 3,429 kg par UF -PVC : 0 kg par UF -Autre plastiques : 1,067 kg par UF -Bois : 0 kg par UF -Vitrage : 0 kg par UF -À incinérer : 0 kg par UF -Batteries : 0 kg par UF -Électronique : 0 kg par UF
Traitement Acier et autres métaux (assimilés à l'acier)	Part d'acier collecté en mélange vers recyclage : 95% Part d'acier collecté en mélange vers stockage non dangereux : 5% Distance vers centre de traitement spécialisé (ferrailleur) : 100 km Distance vers centre de recyclage (aciérie à four électrique) : 300 km Rendement de l'opération de recyclage de l'acier : 98%	
Traitement Aluminium	Part d'aluminium collecté en mélange vers recyclage : 96% Part d'aluminium collecté en mélange vers stockage non dangereux : 4% Distance vers centre de traitement spécialisé (ferrailleur) : 100 km Distance vers centre de recyclage (fonderie d'aluminium) : 300 km Rendement de l'opération de recyclage de l'aluminium : 97%	
Traitement PVC	Part de PVC collecté en mélange vers recyclage : 20% Part de PVC collecté en mélange vers stockage non dangereux : 80% Distance vers centre de traitement spécialisé (recycleur plastique) : 500 km Distance vers centre de recyclage (recycleur plastique) : 0 km Rendement de l'opération de recyclage du PVC : 92%	
Traitement Autres plastiques	Distance moyenne des centres d'incinération (rendement <60%) : 100 km	
Traitement Bois	Part de bois collecté en mélange vers recyclage : 67,3% Part de bois collecté en mélange vers stockage non dangereux : 17,3% Part de bois collecté en mélange vers incinération : 15,4% Distance vers centre de traitement spécialisé (broyeur) : 30 km Distance vers centre d'incinération : 100 km Distance vers centre de recyclage (fabricant de panneaux) : 600 km Rendement de l'incinération : 60%	
Traitement Vitrage	Part de vitrage collecté en mélange vers recyclage : 4,6% Part de vitrage collecté en mélange vers stockage inerte : 95,4% Distance vers centre de traitement spécialisé (verrière) : 300 km Distance vers centre de recyclage (verrière) : 0 km Rendement de l'opération de traitement en vue du recyclage du vitrage : 93% Rendement de l'opération de recyclage du vitrage : 100%	
Traitement À incinérer	Distance vers centre d'incinération : 100 km	
Traitement Batteries	Part collectée en mélange vers traitement spécialisé : 100% Distance vers centre de traitement-élimination spécialisé pour batteries : 100 km Rendement de l'opération de traitement : 78,25%	
Traitement Électronique	Part collectée en mélange vers traitement spécialisé : 100% Distance vers centre de traitement-élimination spécialisé pour électronique : 100 km Rendement de l'opération de traitement : 62,98%	

C4 – ELIMINATION (DES DÉCHETS NON VALORISABLES)

- Élimination des parts non valorisables des différents déchets (acier, aluminium, PVC, autres plastiques, bois, vitrage, à incinérer). Il s'agit de stockage de déchets non dangereux, de stockage de déchets inertes, d'incinération.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Élimination Acier et autres métaux (assimilés à l'acier)	Stockage de déchets non dangereux	0,237 kg par UF
Élimination Aluminium	Stockage de déchets non dangereux	0,222 kg par UF
Élimination PVC	Stockage de déchets non dangereux	0 kg par UF
Élimination Autres plastiques	Stockage de déchets non dangereux	0,854 kg par UF
Élimination Bois	Stockage de déchets non dangereux - Part de bois décomposé : 15% - Part du carbone émis CO ₂ : 50% - Part du carbone émis CH ₄ : 50% - Part du CH ₄ récupéré et brûlé : 70%	0 kg par UF
Élimination Vitrage	Stockage de déchets inertes	0 kg par UF
Élimination À incinérer	Incinération - Pouvoir calorifique des autres matériaux à incinérer : 30 MJ - Rendement de l'incinération des autres matériaux à incinérer : 30%	0 kg par UF

D – BÉNÉFICES ET CHARGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME

- Pour l'acier :
 - Bénéfice acier recyclé fin de vie : $M_{sval} * R * (IS_{sval} - IV_{sval})$
 - IS_{sval} : Transport vers recyclage et refonte (aciérie avec four électrique)
 - IV_{sval} : Production de fonte primaire
 - Bénéfice acier recyclé entrant : $- MS * (IS - IV)$
 - IS : Production et approvisionnement de ferraille
 - IV : Production de fonte primaire
- Pour l'aluminium :
 - Bénéfice aluminium recyclé fin de vie : $M_{sval} * R * (IS_{sval} - IV_{sval})$
 - IS_{sval} : Transport vers recyclage et production aluminium secondaire
 - IV_{sval} : Production de billettes d'aluminium primaire
 - Bénéfice aluminium recyclé entrant : $- MS * (IS - IV)$
 - IS : Production de billettes d'aluminium secondaire
 - IV : Production de billettes d'aluminium primaire
- Pour le PVC :
 - Bénéfice PVC recyclé fin de vie : $M_{sval} * R * (IS_{sval} - IV_{sval})$
 - IS_{sval} : Transport vers recyclage et production PVC secondaire
 - IV_{sval} : Production de PVC vierge
 - Bénéfice PVC recyclé entrant : $- MS * (IS - IV)$
 - IS : Production de PVC secondaire
 - IV : Production de PVC vierge
- Pour le bois recyclé :
 - Bénéfice bois recyclé fin de vie : $M_{sval} * R * (IS_{sval} - IV_{sval})$
 - IS_{sval} : Transport vers recyclage (fabricant de panneau)
 - IV_{sval} : Production et approvisionnement de bois d'industrie
 - Bénéfice bois recyclé entrant : *nul puisqu'aucun bois recyclé entrant*
- Pour le bois stocké DND :
 - Bénéfice valorisation énergétique : $MS_{sval} (IS_{sval} - IV_{sval} * PCIS_{sval} * RE_{sval})$
 - IS_{sval} : Production de chaleur à partir du stock

- IVval : Production de chaleur substituée (charbon, gaz, fioul)
- Pour le bois incinéré :
 - Bénéfice valorisation énergétique : $MSval (ISval - IVval * PCISval * REval)$
 - ISval : Production de chaleur à partir du stock
 - IVval : Production de chaleur substituée (charbon, gaz, fioul)
- Pour le vitrage :
 - Bénéfice vitrage recyclé fin de vie : $MSval * R * (ISval - IVval)$
 - ISval : Transport vers recyclage (verrerie)
 - IVval : Production de matériaux neufs pour la production du verre
 - Bénéfice vitrage recyclé entrant : $- MS * (IS - IV)$
 - IS : Production et approvisionnement calcin
 - IV : Production de matériaux neufs pour la production du verre
- Pour les matériaux incinérés :
 - Bénéfice valorisation énergétique : $MSval (ISval - IVval * PCISval * REval)$
 - ISval : Production de chaleur à partir du stock
 - IVval : Production de chaleur substituée (charbon, gaz, fioul)

4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

RCP utilisée Norme NF EN 15804+A1 « Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction », accompagnée de son complément national NF EN 15804/CN.

Frontières du système Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier avec le respect des principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et du « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).

Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le schéma du cycle de vie et les paragraphes de la section 3.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :

- Pour l'étape A3 : éclairage du site de fabrication, et transport des employés
- Pour toutes les étapes : fabrication et maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...). Toutefois, certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.

Règle de coupure Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire). Les flux non remontés pour la présente FDES sont les suivants :

- Mise à disposition et fin de vie de certains intrants auxiliaires (huile de coupe, outils métalliques, chiffons de nettoyage...), soit une coupure d'environ 0,02% à 0,03% de la masse et de l'énergie primaire du module A1-A3.

Allocations Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont été respectées :

- Affectation évitée tant que possible ;
- Affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- Dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- Flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

En particulier, puisque les fabricants des produits couverts fabriquent sur le même site de production d'autres produits que les fermetures objet de la présente FDES, et que les flux ne peuvent être séparés (un seul compteur électrique, bennes à déchets communes...) les affectations des flux et processus des étapes A1 à A3 concernés ont été réalisées ainsi :

- Affectations fondées sur la valeur économique des différents produits
 - Consommation d'électricité
 - Production, transport et fin de vie des déchets des intrants auxiliaires
- Affectations fondées sur la masse des différents produits
 - Transports internes et manutention
- Pas d'affectation car séparation des flux aisée
 - Production et approvisionnement des constituants (quantitatifs précis pour chaque produit)
 - Fin de vie des chutes des constituants (quantitatifs précis pour chaque produit)

- Production et approvisionnement des emballages (règles d'emballages disponibles pour chaque produit)

Représentativité Les données d'ICV génériques utilisées sont pour la plupart issues de la base de données Ecoinvent V2.2, dont la dernière mise à jour date de 2010. Elles correspondent à des processus se déroulant en France, en Europe ou dans le Monde, la donnée la plus précise ayant été privilégiée, et des ajustements ayant été réalisés si nécessaire. Par exemple : assemblages pour reconstituer la route de production détaillée des constituants, mise à jour du mix électrique français, suppression de processus déjà comptabilisés par ailleurs dans les frontières du système, etc. Ces ajustements ont été réalisés soit pour améliorer la représentativité temporelle (mise à jour du mix électrique), soit pour compenser l'âge des données par une représentativité technologique accrue. Également, un contrôle a été effectué pour démontrer la faible influence d'un éventuel passage à la version Ecoinvent V3.5.

D'autres données génériques sont issues de déclarations environnementales de produits (FDES ou EPD), notamment pour les vitrages (FDES de la CSFVP de 2013), les peintures (FDES du SIPEV de 2014) et les panneaux de particules (EPD de Association of the German Wood-based Panel Industry de 2013). Elles correspondent à des processus se déroulant en France ou en Europe ou dans le Monde, des ajustements ayant été réalisés si nécessaire. Par exemple : les données exprimées par UF ont été ramenées à l'unité de masse en divisant par le facteur adéquat indiqué dans les déclarations, les indicateurs « pollution de l'air » et « pollution de l'eau » manquants dans l'EPD ont été complétés à l'aide d'une donnée Ecoinvent proche...

Les données d'ICV spécifiques ont été collectées par le Groupement Actibaie auprès de ses membres et du comité de pilotage du projet. Leur représentativité est décrite ci-dessous :

- Géographique : produits fabriqués en France pour le marché Français
- Temporelle : fabrication en 2018
- Technologique : cf. « Description du produit type » en section 2

Variabilité des résultats La variabilité des résultats de l'EICV pour les impacts environnementaux témoins est supérieure à $\pm 40\%$. Les impacts environnementaux témoins retenus sont : Réchauffement climatique, Énergie primaire non renouvelable procédé, et Déchets non dangereux. Ainsi les indicateurs environnementaux déclarés sont des indicateurs maximaux (fractile à 95%).

5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE

TABLEAU 1 - PARAMÈTRES DÉCRIVANT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX






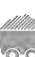



	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Réchauffement climatique en kg eq. CO ₂ /UF	7,35E+01	1,83E+00	6,08E+00	1,21E+00	4,20E-02	0,00E+00	5,03E-02	0,00E+00	1,69E+01	0,00E+00	3,85E+01	0,00E+00	4,94E-03	5,69E-02	3,46E-01	6,40E-02	-3,05E+01
 Appauvrissement de la couche d'ozone en kg eq. CFC 11 /UF	5,62E-06	2,90E-07	5,87E-07	1,91E-07	3,85E-09	0,00E+00	2,75E-09	0,00E+00	1,32E-06	0,00E+00	4,15E-06	0,00E+00	2,66E-10	9,02E-09	4,58E-08	4,32E-09	-1,62E-06
 Acidification des sols et de l'eau en kg eq. SO ₂ /UF	3,83E-01	5,51E-03	2,08E-02	3,82E-03	1,73E-04	0,00E+00	2,47E-04	0,00E+00	9,54E-02	0,00E+00	1,49E-01	0,00E+00	2,46E-05	1,71E-04	1,78E-03	1,02E-04	-1,62E-01
 Eutrophisation en kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	5,41E-02	1,04E-03	3,31E-03	7,34E-04	2,49E-05	0,00E+00	7,38E-04	0,00E+00	2,11E-02	0,00E+00	1,82E-02	0,00E+00	4,23E-06	3,24E-05	3,46E-04	3,01E-05	-1,41E-02
 Formation d'ozone photochimique en kg eq. Éthène /UF	2,73E-02	2,23E-04	9,75E-04	1,51E-04	1,16E-05	0,00E+00	1,17E-05	0,00E+00	6,47E-03	0,00E+00	6,59E-03	0,00E+00	1,34E-06	6,94E-06	5,63E-05	1,26E-05	-1,69E-02
 Épuisement des ressources abiotiques – éléments en kg eq. Sb /UF	5,66E-04	5,00E-06	1,70E-05	3,35E-06	1,58E-07	0,00E+00	9,60E-08	0,00E+00	3,25E-04	0,00E+00	1,37E-04	0,00E+00	3,11E-08	1,55E-07	5,56E-07	2,27E-08	9,44E-05
 Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles en MJ PCI /UF	1,14E+03	2,71E+01	8,48E+01	1,79E+01	6,74E-01	0,00E+00	4,35E-01	0,00E+00	2,81E+02	0,00E+00	6,01E+02	0,00E+00	6,69E-02	8,41E-01	4,94E+00	3,96E-01	-4,57E+02
 Pollution de l'air en m ³ /UF	1,43E+04	1,01E+02	4,11E+02	6,96E+01	8,16E+00	0,00E+00	1,26E+01	0,00E+00	4,07E+03	0,00E+00	2,39E+03	0,00E+00	5,20E+00	3,14E+00	2,92E+01	3,74E+00	-8,18E+03
 Pollution de l'eau en m ³ /UF	2,73E+01	6,09E-01	1,91E+00	4,01E-01	1,34E-02	0,00E+00	2,23E-01	0,00E+00	5,84E+00	0,00E+00	7,71E+00	0,00E+00	1,69E-03	1,89E-02	1,26E-01	7,60E-02	-6,27E+00

TABLEAU 2 - PARAMÈTRES DÉCRIVANT L'UTILISATION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES PRIMAIRES







	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF	1,41E+02	3,88E-01	5,12E+01	2,66E-01	6,53E-02	0,00E+00	6,15E-02	0,00E+00	1,46E+01	0,00E+00	4,83E+02	0,00E+00	1,74E-02	1,20E-02	2,67E-01	1,02E-02	-9,48E+01
 Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF	1,77E+01	0,00E+00	3,76E+01	0,00E+00	1,99E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF	1,59E+02	3,88E-01	8,88E+01	2,66E-01	1,99E+01	0,00E+00	6,15E-02	0,00E+00	1,46E+01	0,00E+00	4,83E+02	0,00E+00	1,74E-02	1,20E-02	2,67E-01	1,02E-02	-9,48E+01
 Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF	1,16E+03	3,02E+01	7,34E+02	2,00E+01	1,25E+00	0,00E+00	5,98E-01	0,00E+00	2,89E+02	0,00E+00	6,66E+03	0,00E+00	4,11E-01	9,39E-01	9,99E+00	4,66E-01	-4,53E+02
 Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF	5,19E+01	0,00E+00	5,61E+00	0,00E+00	3,66E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,42E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF	1,22E+03	3,02E+01	7,39E+02	2,00E+01	4,91E+00	0,00E+00	5,98E-01	0,00E+00	2,96E+02	0,00E+00	6,66E+03	0,00E+00	4,11E-01	9,39E-01	9,99E+00	4,66E-01	-4,53E+02

TABLEAU 3 - PARAMÈTRES DÉCRIVANT L'UTILISATION DE MATIÈRES ET RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES SECONDAIRES ET L'UTILISATION D'EAU





	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Utilisation de matière secondaire en MJ /UF	4,43E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,60E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation de combustibles secondaires renouvelables en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation nette d'eau douce en m ³ /UF	5,53E-01	6,85E-03	3,76E-01	4,57E-03	8,33E-04	0,00E+00	6,51E-02	0,00E+00	1,89E-01	0,00E+00	3,30E+00	0,00E+00	2,01E-04	2,13E-04	3,38E-03	4,11E-04	-1,28E-01

TABLEAU 4 – AUTRES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES DÉCRIVANT LES CATÉGORIES DE DÉCHETS




	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Déchets dangereux éliminés en kg /UF	9,20E+00	1,96E-02	9,09E-02	1,30E-02	2,13E-03	0,00E+00	3,77E-03	0,00E+00	2,39E+00	0,00E+00	5,85E-01	0,00E+00	1,16E-04	6,09E-04	3,07E-03	1,14E-02	-3,48E+00
 Déchets non dangereux éliminés en kg /UF	2,39E+01	2,28E-01	2,02E+00	1,51E-01	1,06E-02	0,00E+00	4,62E-02	0,00E+00	1,00E+01	0,00E+00	1,63E+01	0,00E+00	3,19E-03	7,09E-03	4,46E-02	1,32E+00	-9,27E+00
 Déchets radioactifs éliminés en kg /UF	2,85E-03	2,38E-05	9,73E-03	1,64E-05	1,74E-05	0,00E+00	3,17E-06	0,00E+00	6,92E-04	0,00E+00	9,04E-02	0,00E+00	5,20E-06	7,39E-07	7,21E-05	6,41E-07	-1,09E-03

TABLEAU 5 - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES COMPLÉMENTAIRES DÉCRIVANT LES FLUX SORTANTS







	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Composants destinés à la réutilisation en kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	2,57E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Matériaux destinés au recyclage en kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	1,68E+00	0,00E+00	1,36E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,26E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,82E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Matériaux destinés à la récupération d'énergie en kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Énergie fournie à l'extérieur - électricité en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Énergie fournie à l'extérieur - vapeur en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Énergie fournie à l'extérieur – gaz en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

TABLEAU 6 - SYNTHÈSE DES PARAMÈTRES ET INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Paramètre/information	Unité	TOTAL Étape de production	TOTAL Étape de mise en œuvre	TOTAL Étape d'utilisation	TOTAL Étape de fin de vie	TOTAL Cycle de vie (sauf D)	Module D
▲ Impacts environnementaux							
Réchauffement climatique	kg eq. CO ₂ /UF	8,14E+01	1,25E+00	5,55E+01	4,72E-01	1,39E+02	-3,05E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC 11 /UF	6,49E-06	1,95E-07	5,47E-06	5,94E-08	1,22E-05	-1,62E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO ₂ /UF	4,10E-01	3,99E-03	2,45E-01	2,08E-03	6,60E-01	-1,62E-01
Eutrophisation	kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	5,84E-02	7,59E-04	4,00E-02	4,13E-04	9,96E-02	-1,41E-02
Formation d'ozone photochimique	kg eq. Éthène /UF	2,85E-02	1,62E-04	1,31E-02	7,71E-05	4,18E-02	-1,69E-02
Épuisement des ressources abiotiques - éléments	kg eq. Sb /UF	5,88E-04	3,50E-06	4,62E-04	7,65E-07	1,05E-03	9,44E-05
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ PCI /UF	1,25E+03	1,85E+01	8,82E+02	6,25E+00	2,16E+03	-4,57E+02
Pollution de l'air	m ³ /UF	1,49E+04	7,78E+01	6,47E+03	4,13E+01	2,14E+04	-8,18E+03
Pollution de l'eau	m ³ /UF	2,98E+01	4,15E-01	1,38E+01	2,23E-01	4,42E+01	-6,27E+00
▲ Utilisation des ressources énergétiques primaires							
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1,93E+02	3,31E-01	4,98E+02	3,07E-01	6,91E+02	-9,48E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	5,53E+01	1,99E+01	0,00E+00	0,00E+00	7,52E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	2,48E+02	2,02E+01	4,98E+02	3,07E-01	7,67E+02	-9,48E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1,93E+03	2,12E+01	6,95E+03	1,18E+01	8,91E+03	-4,53E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	5,75E+01	3,66E+00	7,42E+00	0,00E+00	6,86E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	1,99E+03	2,49E+01	6,96E+03	1,18E+01	8,98E+03	-4,53E+02
▲ Utilisation de ressources secondaires et d'eau							
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	4,43E+00	0,00E+00	9,60E-01	0,00E+00	5,39E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	9,35E-01	5,40E-03	3,55E+00	4,20E-03	4,50E+00	-1,28E-01
▲ Catégories de déchets							
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	9,31E+00	1,51E-02	2,98E+00	1,52E-02	1,23E+01	-3,48E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2,62E+01	1,62E-01	2,63E+01	1,37E+00	5,41E+01	-9,27E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,26E-02	3,37E-05	9,10E-02	7,87E-05	1,04E-01	-1,09E-03
▲ Flux sortants							
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	2,57E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,57E-01	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,68E+00	1,36E+00	3,26E+00	9,82E+00	1,61E+01	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur – électricité	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur – vapeur	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur – gaz	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ÉTAPE D'UTILISATION

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Les produits étudiés n'entrent pas dans le champ d'application du décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (cf. liste indicative du 26 janvier 2016 diffusée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et le Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité).

Aucun essai concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.

ÉMISSIONS DANS LE SOL ET L'EAU

Aucun essai concernant les émissions dans le sol et l'eau n'a été réalisé.

7. CONTRIBUTION DU PRODUIT À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

En complément aux informations requises par la norme NF EN 15804+A1 et présentées en section 6 de la présente FDES, sont présentées ci-dessous des informations concernant les aspects sanitaires et de qualité de vie suivant le format exigé par le complément national NF EN 15804/CN.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT HYGROTHERMIQUE DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par cette FDES participent au confort hygrothermique dans le bâtiment. Certains des produits couverts revendiquent une résistance thermique additionnelle aux alentours de 0,08 m².K/W et un facteur solaire allant de 0,08 à 0,16. Pour ces produits, les performances précises peuvent être obtenues auprès du fabricant et font en général l'objet d'un marquage CE.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par cette FDES ne revendiquent aucune performance concernant le confort acoustique.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT VISUEL DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par cette FDES participent au confort visuel dans le bâtiment. Certains des produits couverts revendiquent des performances de transmission lumineuse, avec un coefficient de transmission lumineuse qui varie de 0,05 à 0,19. Pour ces produits, les performances précises peuvent être obtenues auprès du fabricant et font en général l'objet d'un marquage CE.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT OLFACTIF DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par cette FDES ne revendiquent aucune performance concernant le confort olfactif.

8. CADRE DE VALIDITÉ DE LA FDES

L'étude ayant permis la rédaction de la présente FDES a été réalisée suivant les étapes indiquées en Annexe L de la norme NF EN 15804/CN :

- Définition des objectifs et du champ de l'étude
- Choix d'une méthode de collecte de données en deux temps (collecte initiale + complémentaire)
- Choix des indicateurs environnementaux témoins
- Analyse de gravité et détermination des processus contributifs (sur la base de la collecte initiale)
- Analyse de sensibilité et détermination des paramètres sensibles (sur la base de la collecte initiale)
- Détermination des lois de distribution des paramètres sensibles (sur la base de la collecte complémentaire)
- Étude statistique et calcul de la variabilité de l'EICV
- Détermination des valeurs à déclarer pour les indicateurs environnementaux
- Rédaction de la FDES collective (y compris son cadre de validité) et du rapport de projet

Ainsi cette étude a permis l'établissement du présent cadre de validité en conformité avec les sections « Cadre de validité des FDES collectives » de l'Arrêté et du Décret « relatifs à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment » et avec l'Annexe L de NF EN 15804/CN.

Les impacts environnementaux déclarés dans la présente FDES sont les impacts maximaux, calculés à l'issue de l'étude statistique réalisée sur l'ensemble des produits couverts. Les valeurs des paramètres sensibles du produit de référence utilisé pour calculer ces impacts déclarés sont présentées dans le tableau ci-après. La probabilité qu'un produit couvert par cette FDES ait des impacts inférieurs à ceux déclarés dans celle-ci est de 95% (pour les impacts environnementaux témoins choisis lors de l'étude).

La présente FDES couvre les produits remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- Produit type** Les produits pouvant utiliser la présente FDES doivent être similaires au produit type décrit en section 2.
- Ayants droits** Les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les membres du Groupement Actibaie. La liste complète des membres du Groupement Actibaie peut être consultée sur le site www.groupement-actibaie.org rubrique « Trouver un pro ».
- Déclaration de contenu** Les produits pouvant utiliser la présente FDES ne contiennent pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.
- Paramètres sensibles** Les plages de variations des paramètres des produits souhaitant bénéficier de la présente FDES doivent être incluses dans les plages de variation des paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés, rencontrés lors de l'étude, et listés dans le tableau ci-dessous.

Paramètre sensible	Plage de variation couverte	Valeur pour le produit de référence
Dimensions de la baie (L*H)	0,5m*0,7m à 3,5m*2,5m	0,5m*0,7m
Matériau Toile	PE/PVC ou Verre/PVC	PE/PVC
Présence de Coffre	Avec ou Sans	Sans
Type de guidage	Guidage Coulisse ou Guidage Câble	Coulisse
Matériaux tube d'enroulement	Aluminium ou Acier	Acier
Masse Moteur	Maximum 3,94 kg par UF	3,43 kg/UF
Puissance moteur	Jusqu'à 264W	72W
Consommation électricité de fabrication	4,350 à 23,268 kWh/store	23,268 kWh/store

Afin de confirmer que leurs produits remplissent l'ensemble des conditions présentées ci-avant, les fabricants doivent produire une « attestation de conformité au cadre de validité », au sein de laquelle sont listés les produits concernés. Un modèle d'attestation est présenté ci-dessous.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ AU CADRE DE VALIDITÉ

Je soussigné Alexandre Martinez en qualité de DG délégué de la société PROFALUX atteste que les produits listés ci-dessous sont conformes au cadre de validité de la FDES collective « Groupement Actibaie FFB - FDES Store à enroulement extérieur en toile motorisé - Mai 2020 », c'est-à-dire :

- Ces produits sont similaires au produit type décrit en section 2 de la FDES collective
- Notre société est membre du Groupement Actibaie
- Ces produits ne contiennent pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe IV du règlement REACH
- Les plages de variations des paramètres de ces produits sont incluses dans les plages de variation des paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés, rencontrés lors de l'étude, et listés dans le tableau en section 8 de la FDES collective

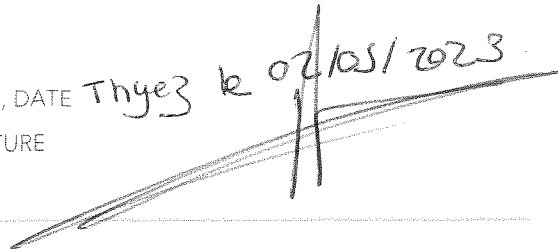
Liste des produits couverts par la FDES collective

- AMBIO
- STYLBIO ZIP
- AMBIO ZIP

Fait à LIEU, DATE

Thyez le 02/10/2023

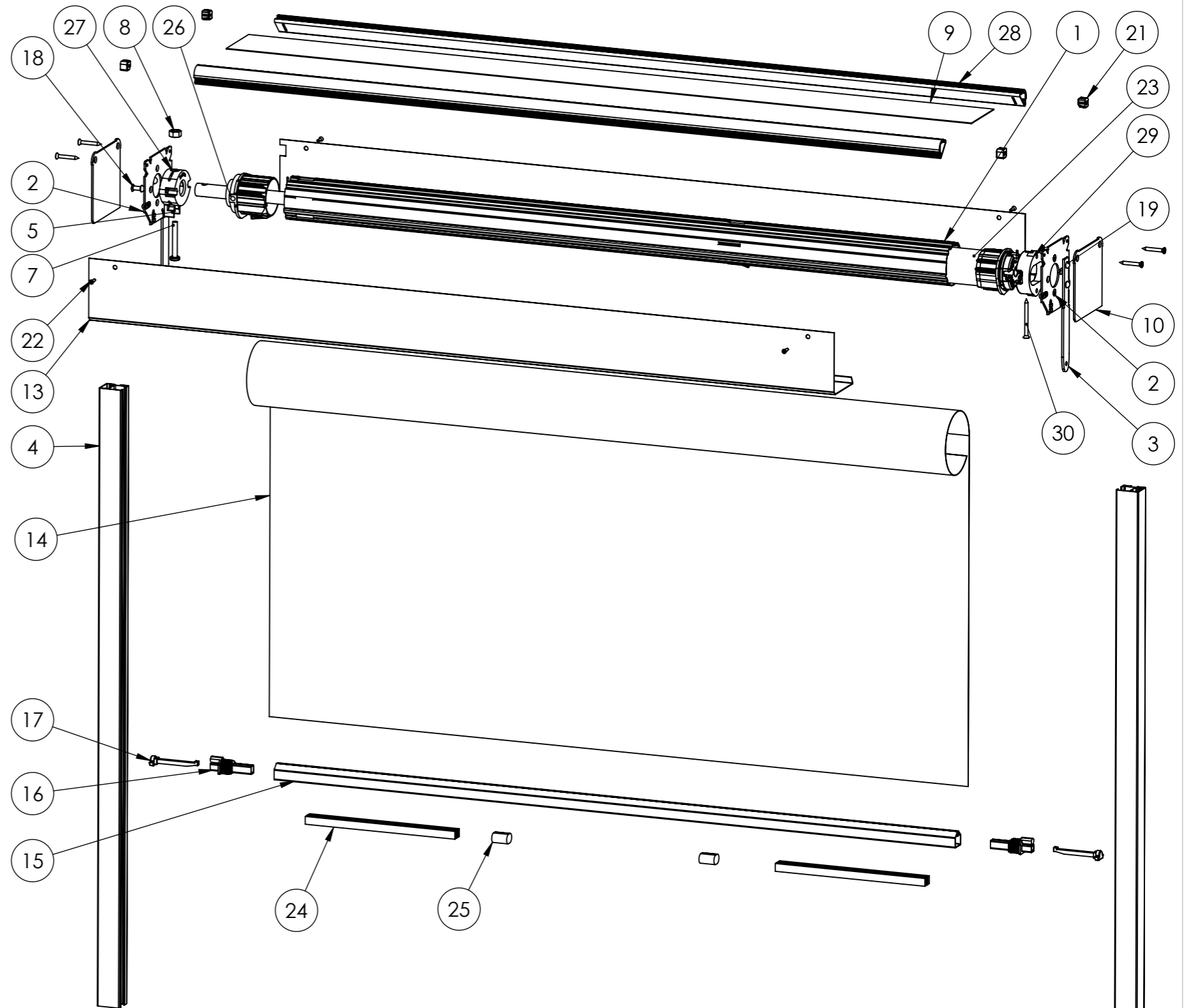
SIGNATURE



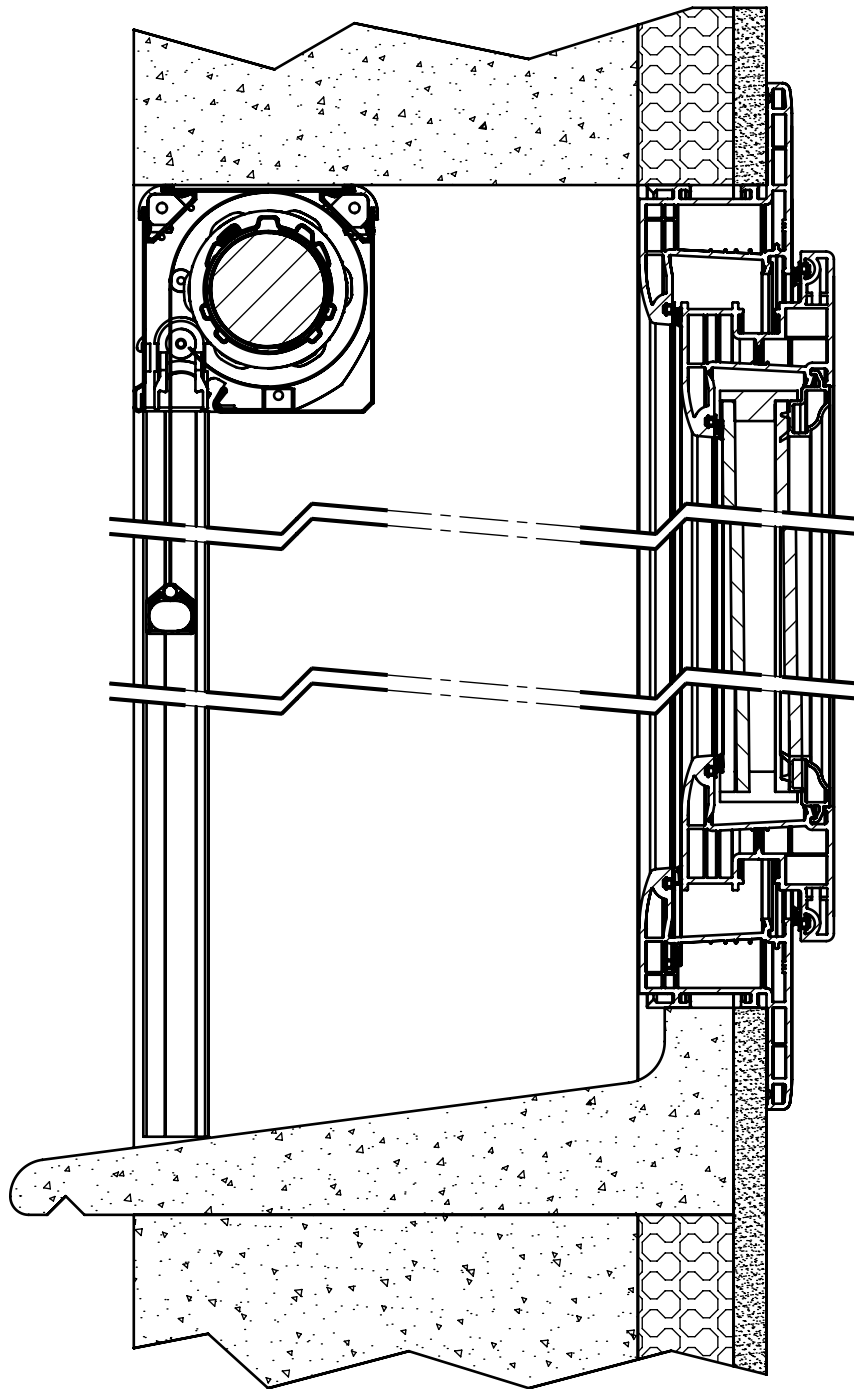
A thick yellow rectangular frame is centered on the page. The top portion of the frame is in the white background, while the bottom and side portions are in the dark blue background. The text is centered within the frame.

PLANS **ET NOTICES**


No. ARTICLE	NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	MAX-05608	Axe 56 Profalux	1
2	MAX-MST90CPX	Joue STV	2
3	CAE-PL0	Patte de liason	2
4	COU-30	Coulisse C30	2
5	CAE-AHSCRE	Arrêt haut Screen	2
7	VIS-VMB645	Vis métaux TB 6x45	1
8	VIS-EM6	Ecrou H M 6	1
9	CAE-THCST	Tôle H	1
10	CAE-C90C	Cache	2
11	CAE-TCCST	Tôle C CST	1
12	VIS-VAF430	Vis agglo TF 4x30	4
13	CAE-TABCST	Tôle AB	1
14	Toile tendue	Toile profalux	1
15	TLF-BCSCRE	Barre charge Screen	1
16	TLF-EMBSCRE	Embout barre de charge Screen	2
17	TLF-PIOSCRE	Pion barre de charge screen	2
18	VIS-RIF4816	Rivet aveugle TF 4.8x16	2
19	VIS-RIF4810	Rivet aveugle TF 4.8x10	4
20	VIS-RIP4816	Rivet aveugle TP 4.8x16	2
21	CAE-INSPVO	Insert de porteur Visio	4
22	VIS-VDF295	Vis autotar TF 2.9x9.5	4
23	MAE-NEWMDA	Moteur PROFALUX	1
24	TLF-MAC	Méplat étiré 10 x 5	6
25	TLF	Cale lest	2
26	MAX-56T1	Tandem 56 - Diam.16	1
27	MAX-56PX	Palier D16.5	1
28	CAE-PT	Porteur	2
29	MAE-XSPX	Support moteur Profalux	1
30	VIS-VAF450	Vis agglo TF 4x50	1



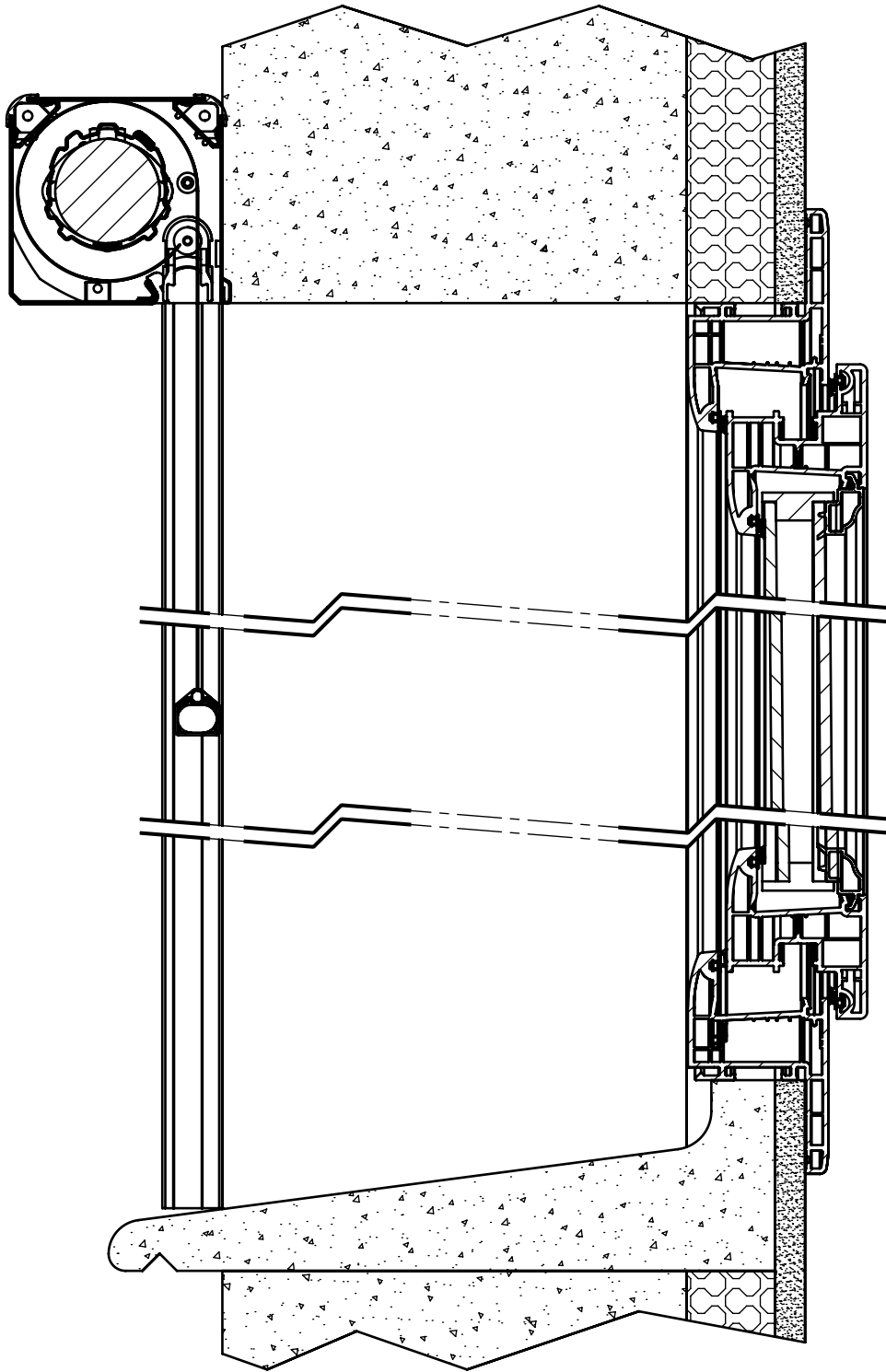
C				F			
B				E			
A	Création			D			
Ind	Modifications		Date	Par	Ind	Modifications	Date
	A3 1:6	Tolérances généralés	Diamètre	±0.10	Traitement		
			Longueur	±0.10	Couleur		
			Rugosité		Dessiné par	BLANES S	
ECHELLE					Date	14/11/2019	
MATIERE							
Désignation : Eclaté CST motorisation Profalux						PROFALUX Protection extérieure et confort intérieur	74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27
						CST-PX	IND. A
						Numéro :	




C				F			
B				E			
A	Création			D			
Ind	Modifications		Date	Par	Ind	Modifications	Date

	A4	Tolérances générales	Diamètre		Traitement		 Protection extérieure et confort intérieur 74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27
ECHELLE	1:3		Longueur		Couleur		
MATIERE			Rugosité		Dessiné par	BLANES S	
				Date	05/12/2019		

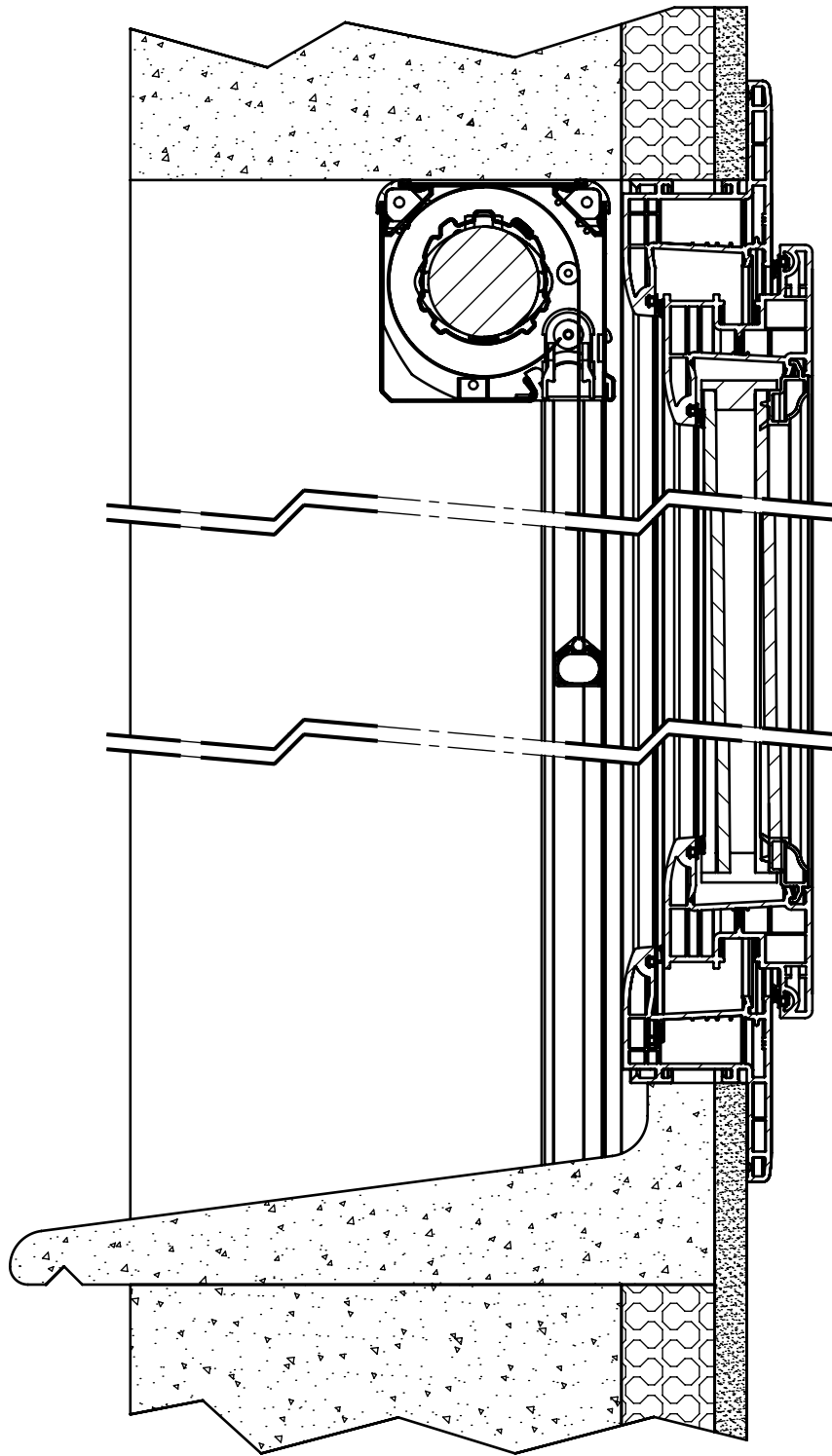
Désignation : Coupe AMBIO sur menuiserie enroulement intérieur		Numéro : AMBIO	IND. A
---	--	-----------------------	------------------




C				F			
B				E			
A	Création	27/01/21	SBS	D			
Ind	Modifications	Date	Par	Ind	Modifications	Date	Par

	A4	Tolérances générales	Diamètre		Traitement		 Protection extérieure et confort intérieur
ECHELLE	1:3		Longueur		Couleur		
MATIERE			Rugosité		Dessiné par	BLANES S	
				Date	27/01/2021	74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27	

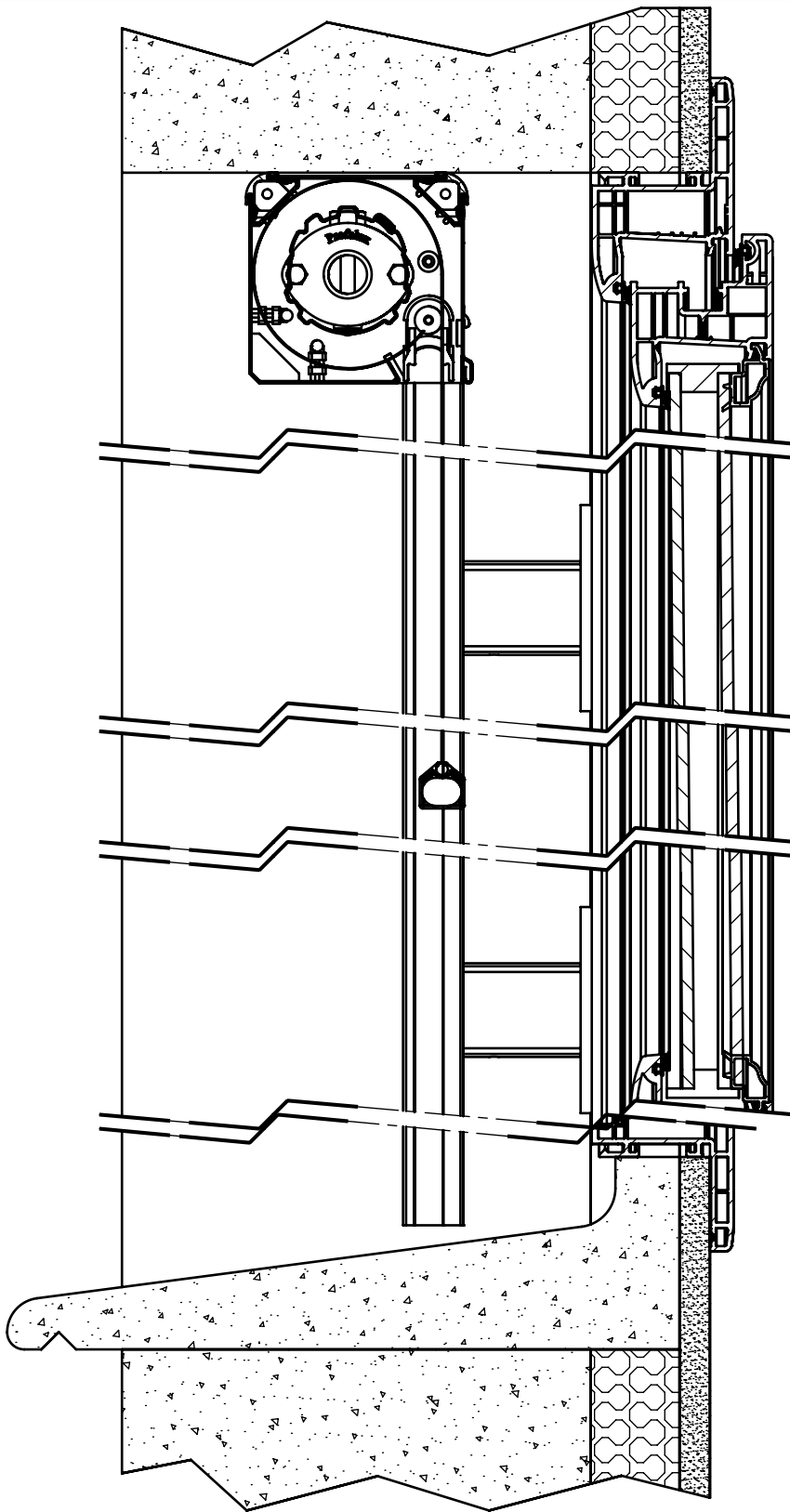
Désignation : Coupe AMBIO pose en façade		Numéro : AMBIO-FAC	IND. A
---	--	---------------------------	------------------



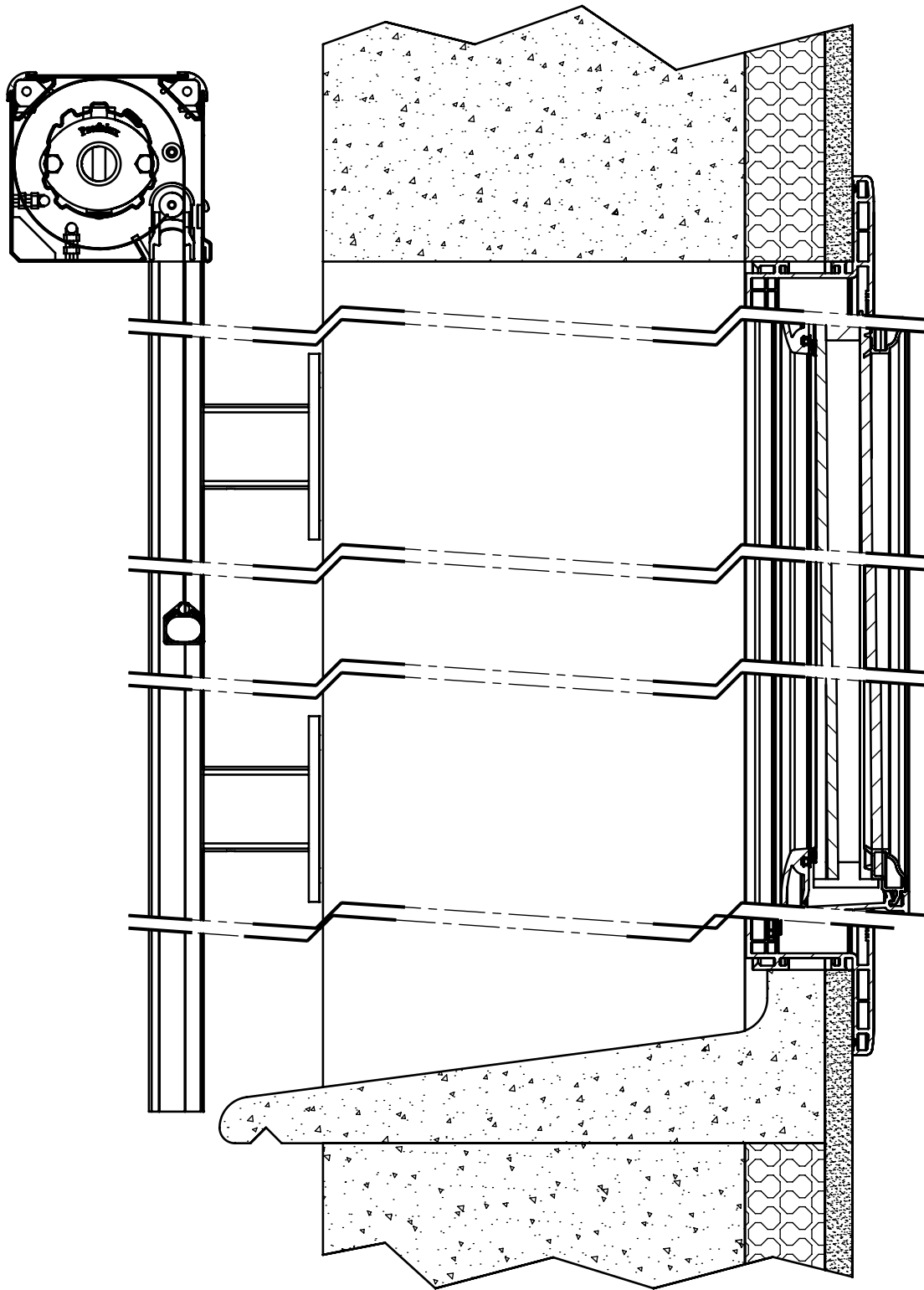
C				F				
B				E				
A	Création			D				
Ind	Modifications		Date	Par	Ind	Modifications	Date	Par

	A4	Tolérances générales	Diamètre		Traitement		 Protection extérieure et confort intérieur 74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27
ECHELLE	1:3		Longueur		Couleur		
MATIERE			Rugosité		Dessiné par	BLANES S	
				Date	05/12/2019		


Désignation : Coupe AMBIO sur menuiserie enroulement ext.		Numéro : AMBIO	IND. A
--	--	-----------------------	------------------



C				F				
B				E				
A	Création			D				
Ind	Modifications		Date	Par	Ind	Modifications	Date	Par
	A4	Tolérances générales	Diamètre		Traitement			
ECHELLE	1:3		Longueur		Couleur			
MATIERE			Rugosité		Dessiné par	FRAISSINOUS Y		
				Date	05/12/2019	74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27		
Désignation : Coupe AMBIO équerres sur menuiserie						IND. AMBIO-EQ-MEN A		
						Numéro :		

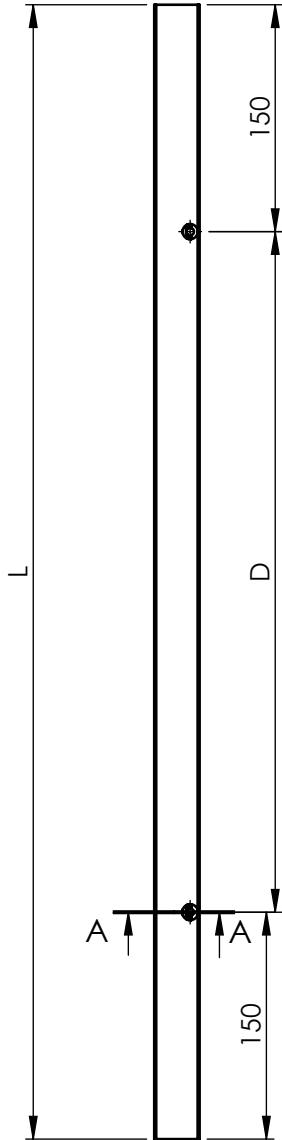


C				F			
B				E			
A	Création			D			
Ind	Modifications	Date	Par	Ind	Modifications	Date	Par

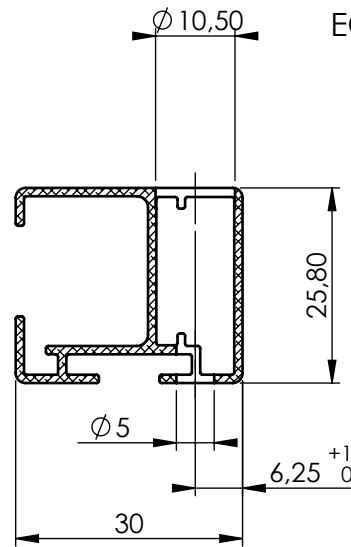
	A4	Tolérances générales	Diamètre		Traitement		 Protection extérieure et confort intérieur 74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27
ECHELLE	1:3		Longueur		Couleur		
MATIERE			Rugosité		Dessiné par	FRAISSINOUS Y	
				Date	05/12/2019		

Désignation : Coupe AMBIO équerres sur façade						IND. AMBIO-EQ-FAC	
						A	
Numéro :							

COUPE A-A



DÉTAIL B
ECHELLE 1 : 1



Perçages fixation coulisse		
L < 1000	1 perçage à 150 mm de chaque extrémité	
1000 < L < 2000	+ 1 perçage	espacement = D/2
2000 < L < 3000	+ 2 perçages	espacement = D/3
L > 3000	+ 3 perçages	espacement = D/4

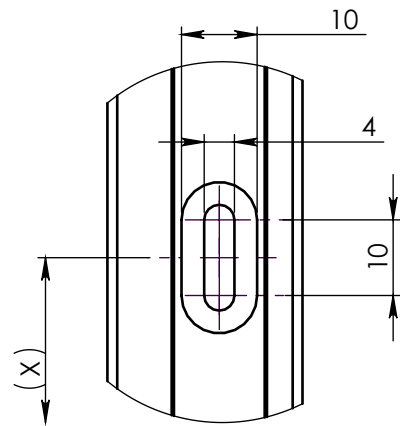
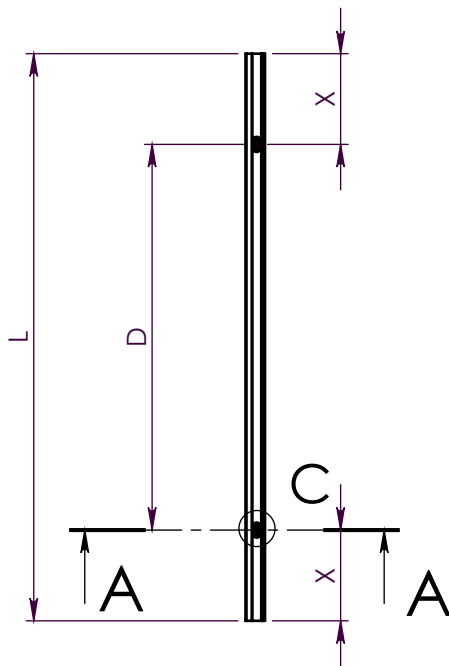
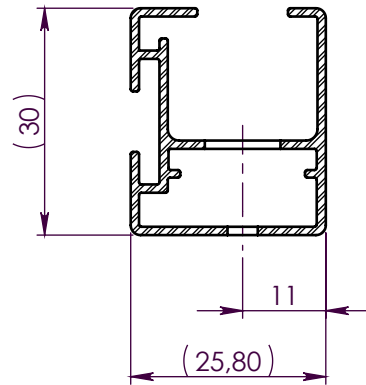
C				F			
B	M.AJ	16/10/20	SBS	E			
A	Création	01/10/20	SBS	D			
Ind	Modifications	Date	Par	Ind	Modifications	Date	Par

	A4	Tolérances générales	Diamètre		Traitement		 Protection extérieure et confort intérieur
ECHELLE	1:5		Longueur		Couleur		
MATIERE			Rugosité		Dessiné par	BLANES S	
				Date	01/10/2020	74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27	

Désignation : Coulisse C30 - Perçage de face DFP		IND. B
Numéro :		

DÉTAIL B ECHELLE 1 : 1

COUPE A-A

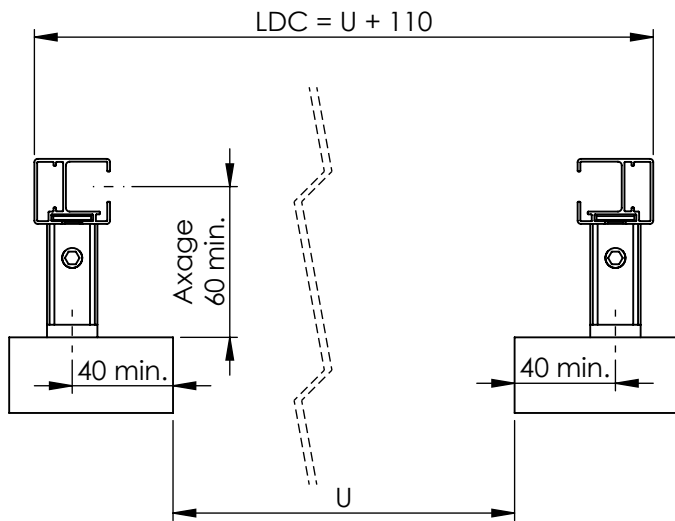


DÉTAIL C ECHELLE 1 : 1

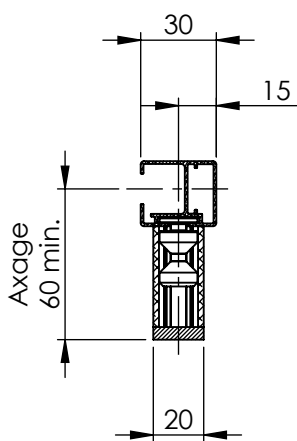
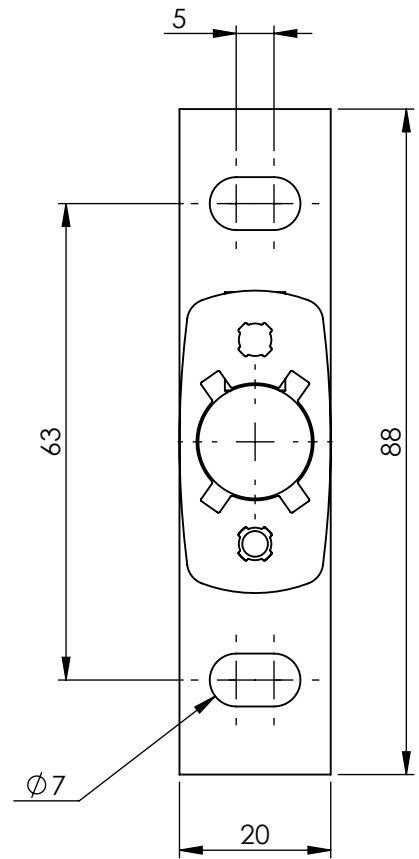
Perçages fixation coulisse			
$L \leq 600$	$x = 120$	-	
$600 \leq L < 1000$	$x = 180$	-	
$1000 \leq L < 2000$	$x = 180$	+ 1 perçage	espacement = $D/2$
$L \geq 2000$	$x = 300$	+ 2 perçages	espacement = $D/3$

Nota : coulisse droite du tablier pour un observateur à l'intérieur du bâtiment,
la coulisse gauche est obtenue par symétrie de celle-ci.

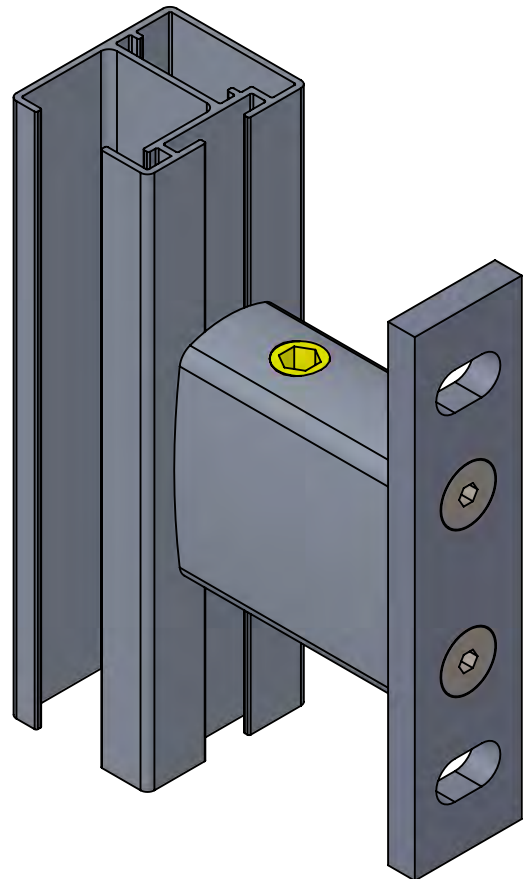
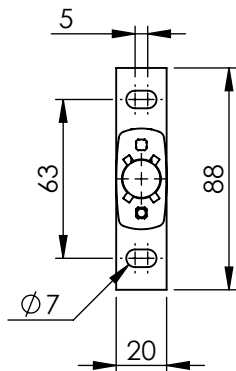
C				F			
B				E			
A	Création	02/09/19	EDY	D			
Ind	Modifications	Date	Par	Ind	Modifications	Date	Par
	A4	Tolérances Générales	Diamètre	+/-0.1	Traitement		PROFALUX volets roulants 74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27
ECHELLE	1:10		Longueur	+/-0.5	Couleur		
MATIERE	6063		Rugosité		Dessiné par	DEBRAY E	
Plan de phase :					Date	02/09/2019	
Perçage de dos, pose sur coulisses						COU-30-TBPC	IND. A
						Numéro de plan :	



Détail du socle
Echelle 1:1



Détail du socle



Croquis

Ech.
1:3

Désignation :

Calcul LDC pour AMBIO

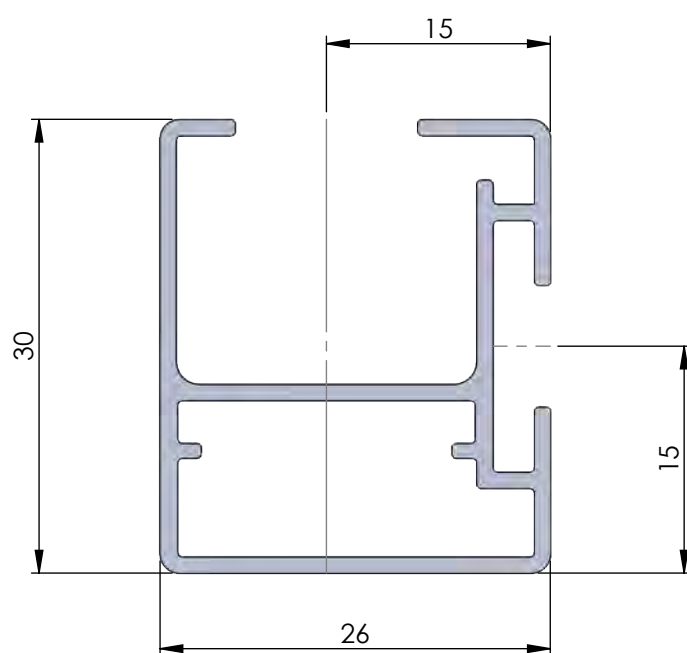
26/05/2023

DEBRAY E

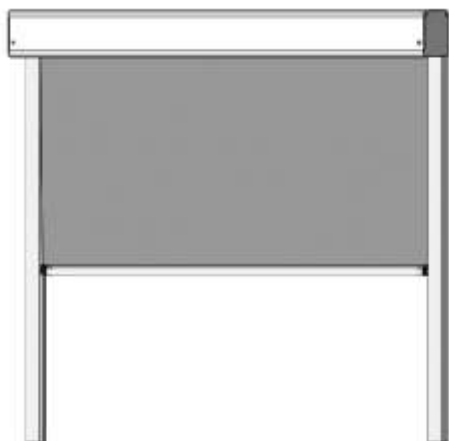


PROFALUX
volets roulants

74 300 THYEZ - Tél. 04 50 98 42 27



NOTICE DE POSE – STORE VERTICAL

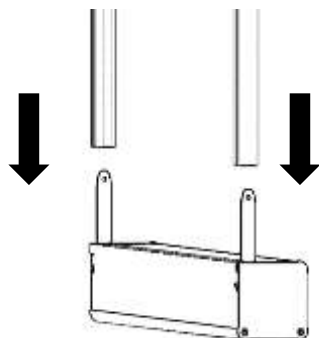


1. Opérations préliminaires

- Vérifier que le store correspond bien aux dimensions de la fenêtre.
- Oter le film pelable de protection du caisson.

2. Montage des coulisses

- Insérer les pattes de liaisons dans les coulisses.



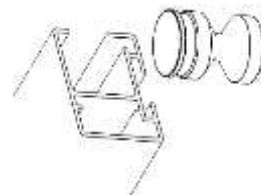
3. Pose du caisson

Pose tableau :

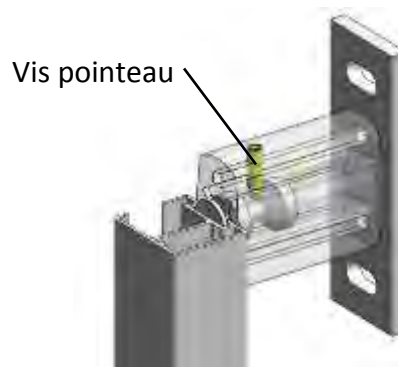
- Plaquer l'ensemble caisson/coulisses contre la fenêtre.
- Fixer les coulisses sur le support menuiserie ou le support béton.
- Mise à niveau du store.

Pose sur équerre :

- Fixer les équerres sur le support menuiserie ou le support béton.
- Insérer le pion dans la rainure de coulisse.



- Fixer l'ensemble avec la vis pointeau.



- Mise à niveau du store.

4. Finitions

Brancher le moteur, les fins de course ont été pré-réglées en usine.

A savoir !

La toile ne pénètre pas dans les coulisses.

5. Utilisation

En cas de vent, le store doit être replié au-delà des vitesses de vent suivantes :

Distance toile / façade	Classe 3	Classe 2	Classe 1	Classe 0
0 à 100 mm	49 km/h	38 km/h	28 km/h	28 km/h
101 à 300 mm	39 km/h	28 km/h	18 km/h	18 km/h
301 à 500 mm	29 km/h	18 km/h	8 km/h	8 km/h
501 mm et +	Cas de pose interdit			

La classe de résistance au vent est notée sur l'étiquette CE du produit.

LIRE LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT

Instructions importantes de sécurité pour l'installation.

Une installation incorrecte peut conduire à de graves blessures.

Suivez toutes ces instructions ainsi que celles figurant dans les notices jointes.

Conservez ces instructions

Aucune modification de conception ou de configuration de l'équipement ne doit être effectuée sans consultation préalable du fabricant ou de son représentant agréé.

Mises en garde Utilisateurs - INSTRUCTIONS DE SECURITE IMPORTANTES. AVERTISSEMENT – IL EST IMPORTANT POUR LA

SECURITE DES PERSONNES DE SUIVRE CES INSTRUCTIONS. CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande.

- Tenir la télécommande hors de portée des enfants.

- Examiner fréquemment l'installation afin de détecter tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles.

- Ne pas utiliser la fermeture si une réparation est nécessaire.

- Pour les fermetures qui peuvent être manœuvrées hors de vue du tablier, l'utilisateur doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute manœuvre de la fermeture pendant les opérations d'entretien (nettoyage des vitres).

- Pour le contrôle ou l'entretien des parties électriques, la fermeture doit être mise hors tension de manière sûre.

- Par temps de gel : ne pas manœuvrer les volets roulants – désactiver la programmation des heures d'ouvertures et de fermetures par horloge

Vous rencontrez un problème ?

Consultez PROFA'DÉP :

profalux-pro.com/depannage



En cas de besoin appelez SOS Poseurs
au 04 50 98 78 80 du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h30



MOTEUR PROFALUX COMMANDE RADIO ZIGBEE POUR STORE

PROFALUX recommande l'utilisation du câble de réglage avec Inverseur référence MAI-CREGP

Instruction pour gamme moteur MOT-PX1xxZxx (050PX1xxZ-1)

INSTRUCTIONS DE SECURITE MISE EN GARDE : INSTRUCTIONS IMPORTANTES DE SECURITE

Il est important pour la sécurité des personnes de suivre ces instructions. Une mauvaise installation peut conduire à des blessures grave. Conserver ces instructions.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande fixes
- Tenir la télécommande hors de portée des enfants.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- MISE EN GARDE : La motorisation doit être déconnectée de sa source d'alimentation durant le nettoyage, la maintenance et lors du remplacement des pièces. Avant installation, enlever et mettre hors service tout ce qui n'est pas nécessaire au fonctionnement motorisé.
- Ce moteur doit être installé et réglé par un installateur qualifié auquel ces instructions sont dédiées.
- Surveiller le store pendant qu'il est en mouvement et éloigner les personnes jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.
- Les dispositifs de commande fixes doivent être installés visiblement.
- Un dispositif de coupure omnipolaire approprié doit être installé en amont dans l'installation électrique selon les règles de câblage.
- Le couple et la durée de fonctionnement doivent être compatibles avec les caractéristiques du produit porteur.
- Pour tous les composants non fournis et nécessaires au bon fonctionnement de la motorisation, veuillez vous référer au catalogue PROFALUX
- Si la motorisation est utilisée en extérieur, installer le câble dans un conduit résistant aux UV, par exemple sous goulotte. Le câble d'alimentation ne peut pas être remplacé. Si le câble est endommagé, il convient de mettre l'appareil au rebut.
- L'organe de manœuvre d'un interrupteur sans verrouillage doit être en vue directe de la partie entraînée, mais éloigné des parties mobiles. Il doit être installé à une hauteur minimal de 1,5 m et ne doit pas être accessible au public
- Celui-ci doit être installé avec vue sur le tablier, à distance des parties mobiles, de préférence à une hauteur de moins de 1,30 m conformément au règlement national concernant les personnes handicapées.
- Installer l'organe de manoeuvre du dispositif de dépannage manuel à une hauteur inférieure à 1,80 m.
- Vérifier fréquemment l'installation pour déceler tous signes d'usure ou de détérioration des câbles. Ne pas utiliser l'appareil si une réparation ou un réglage sont nécessaires.
- Pour les fermetures qui peuvent être manoeuvrées hors de vue du tablier, l'utilisateur doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute manoeuvre de la fermeture pendant les opérations d'entretien (nettoyage des vitres).
Lpa ≤ 70 dB(A)

Comment régler le store ?

ÉTAPES :

- 1 Rechercher la télécommande
- 2 Brancher le moteur
- 3 Valider le réglage des fins de course
- 4 Vérifier que le store soit correctement réglé

1 Rechercher la télécommande Rechercher les références de la télécommande correspondantes au store. Les références se trouvent sur l'étiquette au dos de la télécommande du store ainsi que sur l'étiquette de la lame finale.

Il est impératif de brancher le store coordonnateur en premier et de le laisser branché

2 Brancher le moteur

Brancher le fil noir avec le fil bleu du moteur ensemble

- Marron = Phase : Tout sauf Bleu
- Bleu+Noir = Neutre : Bleu
- Vert et Jaune = Terre : Vert, Jaune

Alimentation

Appuyer sur le bouton DESCENTE, une seule fois pour vérifier le sens de rotation. Attendre 5 s, si le store ne bouge pas, appuyer une seconde fois sur le bouton DESCENTE

Si le sens de rotation est inversé, voir Résoudre les problèmes

Branchement à réaliser dans le respect de la norme NFC15-100

RISQUE DE DISFONCTIONNEMENT NE PAS FAIRE DE RESET AU FIL
NE PAS APPUYER SUR LES BOUTONS DE LA TELECOMMANDE TANT QUE LE STORE ASSOCIÉ N'EST PAS ALIMENTÉ

Store L'antenne doit être clipsée sur son support
Les fins de course sont réglées en usine. Le store est prêt à l'emploi. Valider le réglage des fins de course, exécuter étape 3

3 Valider le réglage des fins de course

Si le store ne s'arrête pas au bon endroit, voir Résoudre les problèmes

- Appuyer sur le bouton Descente et laisser le store s'arrêter de lui-même
- Appuyer sur le bouton Montée et laisser le store s'arrêter de lui-même
- Appuyer sur le bouton Descente et laisser le store s'arrêter de lui-même

Le store fait un mouvement

Le store est réglé

4 Vérifier que le store soit correctement réglé Tester si le réglage des fins de course a été correctement enregistré :

- Appuyer sur le bouton Descente et laisser le store s'arrêter de lui-même
- Appuyer en même temps sur les boutons Stop et Descente

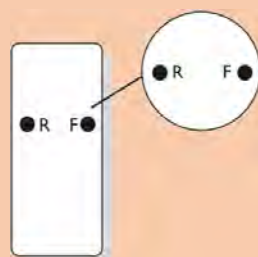
Si le store fait un mouvement, exécuter étape 3

Si le store ne s'arrête pas au bon endroit, exécuter

Résoudre les problèmes



Munissez-vous d'un trombone
Repérer le R et le F au dos de la télécommande



Mon store ne tourne pas dans le bon sens Etape A + B + C **ETAPE 3** Valider le réglage des fins de course

Mon store ne s'arrête pas au bon endroit Etape A + C + **ETAPE 3** Valider le réglage des fins de course

Mon store ne fonctionne plus et le voyant de la télécommande s'allume Etape E

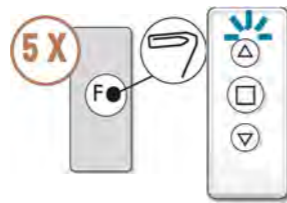
Mon store ne fonctionne plus et le voyant de la télécommande ne s'allume plus Etape E

ETAPE A

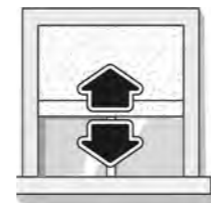
Modifier le réglage des fins de course



a) Positionner le store à mi-hauteur à l'aide de la télécommande



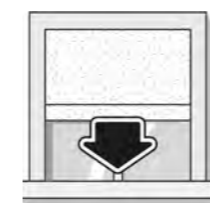
b) A l'aide d'un trombone, appuyer 5 fois sur F, au dos de la télécommande et vérifier lors de chaque appui que le voyant s'allume



Le store fait un mouvement



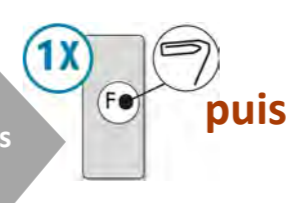
c) Appuyer sur le bouton Descente, puis appuyer sur le bouton Stop



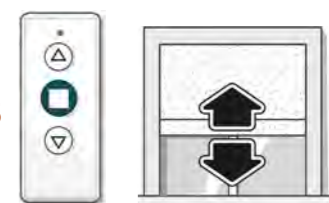
Si le store ne tourne pas dans le bon sens, exécuter Etape B

ETAPE B

Inverser le sens de rotation



A l'aide d'un trombone, appuyer 1 fois sur F au dos de la télécommande puis sur le bouton Stop



Le store fait un mouvement

Vérifier le sens de rotation

ETAPE C

Régler les fins de course

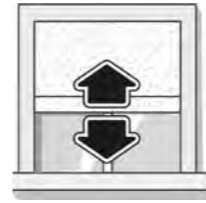
Nota : Si le sens de rotation n'est pas correct, avant de régler les fins de course, exécuter Etape B



a) Appuyer sur le bouton Descente et stopper le store à 10 mm du sol



b) A l'aide d'un trombone, appuyer 1 fois sur F au dos de la télécommande puis sur le bouton Descente



Le store fait un mouvement



c) Appuyer sur le bouton Montée et laisser le store s'arrêter de lui-même



D) Appuyer sur le bouton Descente et laisser le store s'arrêter de lui-même

Si le store ne s'arrête pas au bon endroit, exécuter Etape A

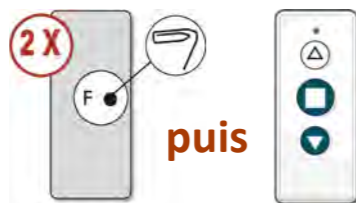
Si le store s'arrête au bon endroit, exécuter

Etape 3 b) + c)

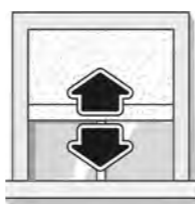
ETAPE D

Passer en mode store

Mode pour un moteur de STORE



Prendre la télécommande du store. A l'aide d'un trombone, appuyer 2 fois sur F au dos de la télécommande, puis, en même temps, sur les boutons Stop et Descente



Le store fait un mouvement

ETAPE E

- Couper l'alimentation.
- Retirer une pile de la télécommande, appuyer sur le bouton Stop puis remettre la pile.
- Remettre l'alimentation, vérifier que le store fonctionne.
- Vérifier l'alimentation du store (Boîte de dérivation, disjoncteur), pas de groupe électrogène.
- Vérifier le branchement ; exécuter étape 2 (débrancher puis rebrancher)
- Couper l'alimentation pendant 5 secondes puis la remettre, si le store fait un mouvement, aller sur PROFA'DEP
- Vérifier l'absence de vis dans les coulisses.
 - Vérifier que la largeur dos de coulisses est identique de haut en bas.
 - Vérifier que les coulisses sont dans le même alignement que le tablier.
- Le voyant clignote orange ou pas de voyant : changer les piles

Stella Advanced Technology 377 Rue des Cyprès 74300 Thyez

230 V, 50 Hz, 16 tr/min, 4 min, IP44

MOT-PX1X*Z06	90 W, 6 N.m
MOT-PX1X*Z10	120 W, 10 N.m
MOT-PX1X*Z20	160 W, 20 N.m
MOT-PX1X*Z30	240 W, 30 N.m

* Caractère générique



FR
Cet appareil, ses accessoires, piles et cordons se recyclent
À DÉPOSER EN MAGASIN
OU
À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE
Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr



Vous rencontrez un problème ?

Consultez PROFA'DEP :
profalux-pro.com/depannage

En cas de besoin, appelez SOS Poseurs
au 04 50 98 78 60 du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h30



MOTEUR PROFALUX - COMMANDE FILAIRE POUR STORE

Instruction pour gamme MOT-PX1Wxx, MAE-P2XExx (050PXI..W-1)

Profalux recommande l'utilisation du câble de réglage avec Inverseur référence MAI-CREGP

INSTRUCTIONS DE SECURITE

MISE EN GARDE : Instructions importantes de sécurité

Il est important pour la sécurité des personnes de suivre ces instructions. Une mauvaise installation peut conduire à des blessures grave. Conserver ces instructions.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande fixes - Tenir la télécommande hors de portée des enfants.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

MISE EN GARDE : La motorisation doit être déconnectée de sa source d'alimentation durant le nettoyage, la maintenance et lors du remplacement des pièces

Avant installation, enlever et mettre hors service tout ce qui n'est pas nécessaire au fonctionnement motorisé.

- Ce moteur doit être installé et réglé par un installateur qualifié auquel ces instructions sont dédiées.

- Surveiller le volet pendant qu'il est en mouvement et éloigner les personnes jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé

- Les dispositifs de commande fixes doivent être installés visiblement

- Un dispositif de coupure omnipolaire approprié doit être installé en amont dans l'installation électrique selon les règles de câblage

- Le couple et la durée de fonctionnement doivent être compatibles avec les caractéristiques du produit porteur.

- Pour tous les composants non fournis et nécessaires au bon fonctionnement de la motorisation, veuillez vous référer au catalogue PROFALUX.

- Si la motorisation est utilisée en extérieur, installer le câble dans un conduit résistant aux UV, par exemple sous goulotte. Le câble d'alimentation ne peut pas être remplacé. Si le câble est endommagé, il convient de mettre l'appareil au rebut.

- L'organe de manœuvre d'un interrupteur sans verrouillage doit être en vue directe de la partie entraînée, mais éloigné des parties mobiles. Il doit être installé à une hauteur minimal de 1,5 m et ne doit pas être accessible au public

- Celui-ci doit être installé avec vue sur le tablier, à distance des parties mobiles, de préférence à une hauteur de moins de 1,30 m conformément au règlement national concernant les personnes handicapées,

- Vérifier fréquemment l'installation pour déceler tous signes d'usure ou de détérioration des câbles. Ne pas utiliser l'appareil si une réparation ou un réglage sont nécessaires.

- Pour les fermetures qui peuvent être manoeuvrées hors de vue du tablier, l'utilisateur doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute manoeuvre de la fermeture pendant les opérations d'entretien (nettoyage des vitres).

Lpa ≤ 70 dB(A)

Comment régler le Store ?

ETAPES :

1 Brancher le moteur

2 Vérifier le sens de rotation

3 Valider les fin de courses



Attention :

Profalux ne garantit les moteurs que s'ils sont utilisés avec les inverseurs livrés. Tout autre inverseur peut perturber le fonctionnement normal.

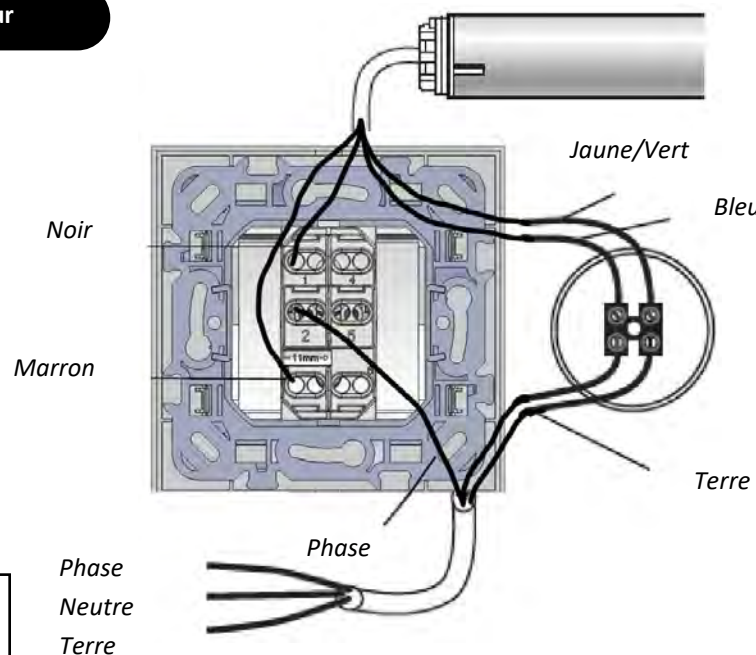
Store

Les fins de course sont réglées en usine. Le store est prêt à l'emploi.

1 Brancher le moteur



230 V



Branchement à réaliser dans le respect de la norme NF C 15-100

NB : Pour les branchements, les codes couleurs les plus souvent contactés sont :

Phase = Marron, Noir, Rouge

Neutre = Bleu

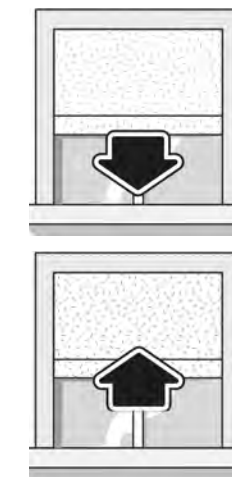
Terre = Jaune/Vert

2 Vérifier le sens de rotation

a) Appuyer sur le bouton descente



Attention, tester le sens "montée descente" sans aller en fin de course



b) Si le store descend, appuyer sur le bouton stop et passer à l'étape :

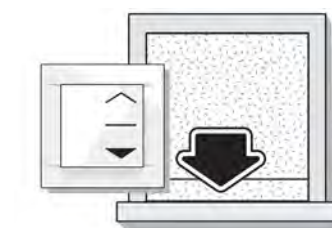
3 Valider les fin de courses



b) Si le store monte au lieu de descendre, appuyer sur le bouton stop et voir résoudre les problèmes au dos



3 Valider les fin de courses



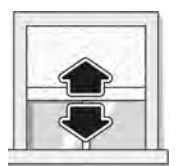
a) Appuyer sur le bouton descente et laisser le store s'arrêter de lui-même



b) Appuyer sur le bouton montée et laisser le store s'arrêter de lui-même



c) Appuyer sur le bouton descente et laisser le store s'arrêter de lui-même



Après 1 ou plusieurs aller retour le store fait un mouvement sur la butée basse

Le store est réglé

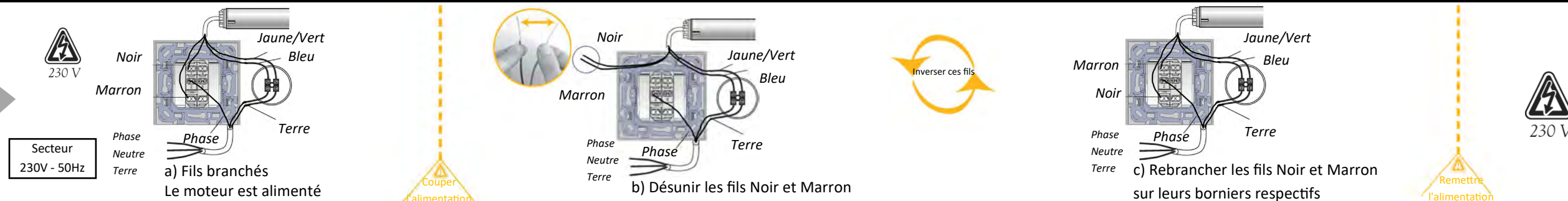
Résoudre les problèmes



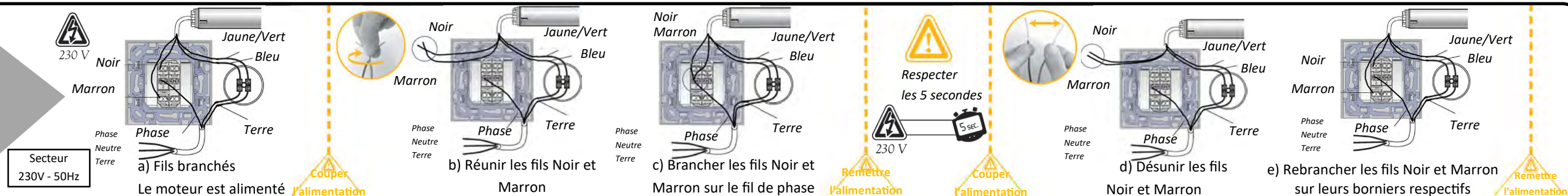
Effectuer l'Action 1.
Effectuer l'Action suivante uniquement si le problème persiste

Problèmes	Actions	Caractéristiques du moteur
Le store monte au lieu de descendre :	Action 1 = Etape A + ETAPE : 2 Vérifier le sens de rotation (Voir au dos)	Tension : 230 V Classe 1
Les réglages de fins de course ne vous conviennent pas	Action 1 = Etape B + ETAPE : C	
Le store ne fonctionne pas de la manière dont vous le souhaitez :	Action 1 = Etape D	

ETAPE A : Inverser le sens de rotation



ETAPE B : Faire un Reset (remise à zéro)



ETAPE C : Régler les fins de courses



ETAPE D :

- a) Vérifier l'alimentation du store (Boîte de dérivation ; disjoncteur ; inverseur) ; 230 V ; pas de groupe électrogène
- Vérifier le branchement (débrancher puis rebrancher) ; Voir étape **1** Brancher le moteur (Voir au dos)
- Si le Store ne réagit toujours pas, suivre l'étape : **B** (Faire un Reset) + l'étape **C** (Régler les fins de courses) ci-dessus
- b) Vérifier l'absence de vis dans les coulisses
- Vérifier que la largeur de coulisse soit identique de haut en bas
- Vérifier que les coulisses soient dans le même alignement que le tablier



Vous rencontrez un problème ?
Consultez **PROFA'DEP** :
profalux-pro.com/depannage



En cas de besoin, appelez **SOS Poseurs**
au 04 50 98 78 60 du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h30

A yellow rectangular frame is positioned on the left side of the page, partially overlapping the white background and the dark blue background. The frame is open on the right side.

CONDITIONNEMENT & ENTRETIEN



Conditionnement

Garantie d'un colis complet

Chaque étape du colisage est prise en photo et pesée pour vous garantir un colis complet.

Rack chantier :

Emballage sécurisé sur palette sans conditionnement individuel.

- Mise en contenant palette selon information du client
- Réduction des déchets à évacuer
- Accessoires de pose regroupés dans un colis
- 20 stores verticaux par palette maximum

Conseils d'entretien pour les Stores Verticaux Extérieurs Profalux

**ATTENTION, si vos produits sont motorisés :
coupez l'alimentation au disjoncteur le temps du nettoyage**



Nos produits Alu ou PVC se nettoient **exclusivement** à l'eau claire avec un chiffon doux.
A proximité de la mer, ce nettoyage doit être réalisé plus fréquemment pour éviter les effets de la corrosion saline.



À **proscrire** : tous types de détergents.



Mécanisme du produit : nettoyage interdit
À **proscrire** : toute graisse, huile ou silicone
tous types de détergents.



Dans le cas d'un store toile :

• **Domaine d'application :**

Les textiles SOLTIS selon la technologie PRECONTRAIT FERRARI® des stores Profalux bénéficient de tous les contrôles du système d'assurance qualité ISO 9000.

• **Conditions d'entretien des textiles SOLTIS®**

Il est recommandé d'effectuer **au moins un nettoyage par an** des toiles des stores.

• **Procédures de nettoyage :**

- 1 - Déployer entièrement le textile
- 2 - A l'aide d'un chiffon ou d'une éponge non abrasive, dépoussiérer le textile à l'eau claire sur les deux faces en commençant par la face la plus exposées aux salissures.
- 3 - Laver ensuite à l'eau avec du savon.
- 4 - Rincer abondamment à l'eau claire.
- 5 - Laisser sécher le textile à l'air libre en position déployée si les conditions météorologiques le permettent.



Retrouvez le livret utilisateur sur :
www.profalux-pro.com/documentations/

Garantie commerciale 5 ans - Pièces

Les volets roulants et portes de garage enroulables vendus par Profalux bénéficient de la garantie contractuelle suivante.

1 - Durée

Profalux garantit ses volets roulants et portes de garage enroulables vendus à des installateurs professionnels durant 5 ans à compter de leur date de facturation.

2 - Étendue

Cette garantie commerciale concerne les volets roulants et portes de garage complets standards figurant dans une grille de prix du tarif général contre tous les défauts de fonctionnement.

Les produits suivants sont soumis à notre garantie de 2 ans : BSO, Stores Verticaux Extérieurs et Pièces détachées. Les moteurs en pièces détachées ou inclus dans des axes motorisés sans tablier sont garantis 2 ans.

- Aux mêmes conditions, à compter du 1er janvier 2017, les moteurs équipant des produits complets sont garantis 7 ans (sauf portes de garage sectionnelles).
- Pour les portes de garage sectionnelles Profalux, voir les modalités sur www.profalux.com.

Cette garantie s'étend, au choix de Profalux, à la réparation ou au remplacement des pièces reconnues défectueuses dans la limite des exclusions définies ci-dessous.

Lorsque cette garantie est mise en jeu durant la période initiale de 5 ans, les pièces remplacées ne sont garanties que jusqu'à l'échéance initiale de 5 ans.

Nos conditions de prise en charge détaillées sont disponibles sur notre site internet.

3 - Exclusion

Cette garantie comprend uniquement la réparation ou le remplacement des pièces reconnues défectueuses par Profalux après examen, **à l'exclusion de toute participation à tout autre préjudice quel qu'il soit.**

La garantie ne couvre notamment pas la prise en charge :

- des frais de dépose, de montage, repose des produits
- des détériorations dues à :
 - l'usure normale
 - l'inobservation des règles de l'art, normes ou instructions de Profalux lors de l'installation ou de l'utilisation des produits.
 - à tout aléa lié à la pose ou à une mauvaise utilisation avant la réception du chantier (coups, rayures, ...)
 - l'utilisation non conforme à leur destination initiale, même passagère
 - aux phénomènes météorologiques exceptionnels :
 - vent supérieur à celui de la classe du volet
 - foudre, gel
 - l'utilisation d'éléments non compatibles (boîtiers de commande ou automatismes par exemple)
 - la négligence ou au mauvais entretien.
- des produits modifiés
- des consommables (piles, ampoule, joint caoutchouc, ...)
- des frais d'entretien
- des vices apparents, esthétiques ou de non-conformité des produits par rapport aux bons de commande, livraisons, factures et documentations commerciales.
- de tous dommages matériels ou immatériels consécutifs ou non consécutifs au défaut du produit.
- de mauvaises conditions de stockage.

4 - Modalités

- La mise en œuvre de la garantie doit se faire par lettre RAR, accompagnée de la copie de la facture d'origine.
- Elle n'est recevable que si l'acheteur est à jour de ses obligations financières.
- Les pièces défectueuses doivent être retournées, en port payé non remboursable à l'adresse suivante :

PROFALUX
ZI des Lanches
74300 THYEZ

- Le retour au client s'effectue aux frais et risques de Profalux.

Le 01/07/2023

